

Cahiers du CRISES

Collection Études théoriques

No ET0109

**Développement local, organisation
communautaire et économie sociale**

Une recension des écrits

par Jacques L. Boucher et Louis Fravreau
avec la collaboration de Geneviève Guindon et Lucie Hurtubise

*Copublication du Crises et de la
Chaire de recherche en
développement communautaire (CRDC)*

juillet 2001

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES ACRONYMES.....	V
INTRODUCTION.....	1
1. COMMUNAUTÉS LOCALES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE ET NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES (1990-2000)	1
2. UN ESSAI DE SYNTHÈSE CRITIQUE DES RECHERCHES EN DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	5
CHAPITRE I - PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE ET MÉTHODOLOGIE.....	7
1. LE DÉVELOPPEMENT LOCAL, CHAMP DE RECHERCHE AU CARREFOUR DE PLUSIEURS DISCIPLINES	7
2. DÉVELOPPEMENT LOCAL ET CRISE DE SOCIÉTÉ.	9
3. LES NOUVELLES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	10
4. DÉVELOPPEMENT LOCAL: NOUVEAUX ACTEURS ET NOUVELLES FORMES DE RÉGULATION SOCIALE LOCALES	11
5. MÉTHODOLOGIE SUIVIE	12
CHAPITRE II - ANALYSE DES RÉSULTATS.....	16
1. SOCIÉTÉ, CHANGEMENTS SOCIAUX ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	16
2. SOCIÉTÉ, SERVICES SOCIAUX ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	25
3. SOCIÉTÉ, ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	30
4. ACTEURS SOCIAUX ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	33
5. NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	39
6. DÉVELOPPEMENT LOCAL, DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ.....	52

CONCLUSION:

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL, UNE MOBILISATION SOCIALE POUR TRANSFORMER DES PROBLÈMES SOCIAUX EN PROJETS COLLECTIFS	55
1. DÉVELOPPEMENT LOCAL ET TERRITOIRE.....	55
2. LA COMMUNAUTÉ LOCALE COMME SOURCE D'IDENTITÉ	57
3. DÉVELOPPEMENT LOCAL: UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE	58
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	61
ANNEXE I : GRILLE DE CLASSIFICATION ET D'ANALYSE DES DOCUMENTS.....	76
ANNEXE II : FICHE D'IDENTIFICATION ET DE RÉSUMÉ DE DOCUMENTS	83

Remerciements

La publication de ce rapport a été rendue possible grâce à une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS).

Nous sommes également redevables au CRSH qui a financé un projet de recherche sur les expériences québécoises de développement économique communautaire et de la nouvelle économie sociale (1995-1998).

La Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC) de l'Université du Québec à Hull (UQAH) a fourni l'environnement de recherche pertinent à ces travaux. Le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (VRER) qui soutient la CRDC doit ici en être remercié.

Louis Favreau,

Pour l'équipe de recherche

Liste des acronymes

CDC:	Corporation de développement communautaire
CDÉC:	Corporation de développement économique communautaire
CIRIEC :	Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives
CJE:	Carrefour jeunesse emploi
CLD :	Centre local de développement
CLE :	Centre local d'emploi
CLSC:	Centre local de services communautaires
CQRS :	Conseil québécois de la recherche sociale
CRD:	Conseil régional de développement
CRDC:	Chaire de recherche en développement communautaire
CRES :	Comité régional d'économie sociale
CRIDA :	Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie
CRISES:	Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats.
CRSH :	Conseil de la recherche en sciences humaines
CSBE:	Conseil de la santé et du bien-être (Québec)
CSN:	Confédération des syndicats nationaux
DÉC:	Développement économique communautaire
ÉS:	Économie sociale
FCAR :	Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche
FTQ:	Fédération des travailleurs du Québec
GREP :	Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective
GRIDEQ :	Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec
GRIR :	Groupe de recherche et d'intervention régionales

IFDEC :	Institut de formation en développement économique communautaire aujourd'hui connu sous l'appellation de Carrefour québécois de développement local (CQDL)
IRECUS :	Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke
MRC:	Municipalité régionale de comté
NÉS:	Nouvelle économie sociale
OCDE:	Organisation de coopération et de développement économique
OSBL:	Organisme ou organisation sans but lucratif
PME:	Petite et moyenne entreprise
RECMA :	Revue des études coopératives, mutualistes et associatives
RISQ :	Réseau d'investissement social du Québec
RMI :	Revenu minimum d'insertion
SACA :	Secrétariat à l'action communautaire autonome
SADC: :	Société d'aide au développement des collectivités
SOLIDE :	Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi
UQAC :	Université du Québec à Chicoutimi
UQAH :	Université du Québec à Hull
UQAM :	Université du Québec à Montréal
UQTR :	Université du Québec à Trois-Rivières
VRER :	Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Introduction

1. Communautés locales, développement économique communautaire et nouvelles pratiques sociales (1990-2000)

Voilà déjà près de quinze ans, notamment avec la création des premières corporations de développement économique communautaire (CDEC) dans la région de Montréal, que les mouvements sociaux locaux (organisations communautaires, groupes de femmes et groupes écologiques), ont pris le tournant du DÉC comme stratégie d'organisation communautaire. C'est qu'aujourd'hui plus qu'hier, leur implication dans la production de services, la création d'emplois et la revitalisation économique et sociale de communautés locales est croissante. Pourquoi ? Parce que, comme composante d'un **troisième pôle de l'économie**, l'associatif est engagé non seulement dans la revendication auprès des pouvoirs publics d'un transfert de la richesse collective à des groupes de la société qui en ont moins mais également dans la production de richesses avec, par et pour ces groupes et ces communautés en difficulté. Cet engagement nous conduit aujourd'hui, malgré toutes les difficultés et tensions que cela induit, à disposer de meilleures assises pour la démocratie locale.

En effet, dans la décennie 90, les mouvements sociaux locaux ont ouvert de nouveaux chantiers et, parmi d'autres, celui de **l'insertion par le travail**, notamment par l'intermédiaire des Carrefours jeunesse emploi et des entreprises d'insertion (Assogba, 2000 ; Favreau, 1998). En milieu urbain de régions ou dans les grands centres comme Montréal, ces mouvements ont également opéré un saut qualitatif en mettant sur pied des projets et des dispositifs de **solidarité économique de quartier**. Bref, un certain nombre d'entre eux ont opté non seulement pour de nouvelles formes d'entraide socio-économique (Fréchette, 2000) et d'insertion par le travail (Assogba, 2000) mais aussi pour le développement économique communautaire (Favreau et Lévesque, 1999), inspirés en cela par l'expérience du développement local en milieu rural (Deschênes et Roy, 1994) mais surtout par l'expérience américaine des CDC (Favreau, 1994).

Mentionnons ici les principaux réseaux qui se sont formés dans la dernière décennie autour notamment de la question de l'emploi : 1) un réseau de quelque 100 Carrefours jeunesse emploi (CJE) ; 2) quelque 200 organismes communautaires de formation de la main-

d'œuvre ; 3) un réseau d'une cinquantaine de corporations de développement communautaire (CDC) ; 4) un réseau de corporations de développement économique communautaire (17 CDÉC) ; 5) une centaine d'entreprises communautaires et/ou d'insertion ; 6) plusieurs dizaines de fonds locaux et régionaux de développement. Le réseautage de cet ensemble s'inscrit dans un cadre national notamment par l'intermédiaire d'une *Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre* (400 associations). Mais surtout, l'inscription de ces réseaux dans le cadre d'un **réseau des réseaux**, le *Chantier de l'économie sociale* qui regroupe des représentants de toutes les organisations communautaires, de femmes, écologiques, syndicales et coopératives. Ce qui donne à ces initiatives, à la fois économiques et sociales, encore plus de capacité de négociation et de capacité à changer d'échelle d'intervention pour passer du micro au macro.

Caractérisation de ces innovations sociales

Animée par le militantisme économique des mouvements sociaux locaux et dynamisés par de nouvelles structures d'accompagnement, la nouvelle stratégie d'organisation communautaire par le DÉC et de l'économie sociale s'appuie sur les coordonnées suivantes : 1) une approche intégrée, tout à la fois économique et sociale ; 2) une intervention fortement territorialisée ; 3) une approche multipartenaires mettant à contribution les secteurs public, associatif et privé ; 4) la multiactivité (soutien à des entreprises locales en difficulté, formation des populations résidentes, renforcement du tissu social des quartiers) ; 5) une démarche partenariale où les principaux acteurs sont liés organiquement par ententes et par projets ; 6) des ressources humaines et financières hybrides combinant le soutien de la solidarité sociale locale, le financement public et la vente de biens et de services sur le marché.

Des municipalités, des organisations communautaires, des syndicats et des entreprises locales sont ainsi devenus les principaux acteurs d'une relance des économies locales par des initiatives viables économiquement (en réponse à des besoins solvabilisés) et socialement utiles (favorisant le renforcement des communautés d'appartenance).

Bien que timidement, un nouveau contrat de société sous-tend plusieurs de ces expérimentations. Par certains aspects, cela ne ressemble plus à l'État-providence que l'on a

connu car ce nouveau contrat de société fait **bonne part au « local » et au « régional »** tout en réactualisant la notion d'intérêt général et la nécessité d'une maîtrise des activités économiques et financières (Bourque, 2000). C'est dans cette mouvance générale que nous avons déjà formulé l'hypothèse que les mouvements sociaux et de nombreuses communautés favorisent la création d'**un espace inédit d'innovation sociale** au cœur de la crise (Favreau et Lévesque, 1996). Depuis, nous sommes allés plus loin en introduisant l'idée de **filières** (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001). Qu'est-ce à dire ?

Dans la mobilisation sociale des années 90, tout particulièrement autour de la question de l'emploi, par-delà les innovations ci-haut mentionnées, de véritables filières se sont constituées :

1) celle de la création et du maintien en emploi par le développement local : ce peut être, par exemple, une reprise d'entreprise par des travailleurs qui ont racheté de propriétaires privés l'entreprise et l'ont transformée en entreprise d'économie sociale (plusieurs coopératives ambulancières en sont). Ce peut être un fonds syndical de développement (celui de la FTQ ou de la CSN) qui en tant qu'organisation d'économie sociale investit dans des PME régionales dans le but d'assurer leur viabilité et le maintien, voire la création d'emplois supplémentaires. Ou encore un fonds de développement qui participe à la revitalisation d'une région ou d'une communauté en difficulté par l'intermédiaire d'une Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE). SADC, CLD, SOLIDE, CDÉC, CDC constituent les principales assises institutionnelles de cette filière.

2) celle de l'insertion en emploi par l'économie sociale : ce peut être, par exemple, la mise sur pied d'une entreprise d'insertion, donc d'une insertion par l'activité économique, dans un cadre associatif (OSBL) ou dans un cadre coopératif (coopérative de solidarité, coopérative de travail, etc.). Ou, autre exemple, le travail d'insertion d'une CDÉC dans une communauté donnée : formation de la main-d'œuvre résidente et soutien au démarrage de petites entreprises de proximité dans des domaines aussi divers que celui de la restauration, de la récupération et du recyclage, de l'entretien ménager général d'immeubles ou de la gestion de la forêt habitée. Ou, autres exemples, le programme d'aide aux travailleurs autonomes d'un Carrefour jeunesse emploi ou d'un organisme de formation de la main-d'œuvre travaillant à la réinsertion des femmes sur le marché du travail. Les

fonds locaux et régionaux de développement, les fonds d'économie sociale des CLD, le fonds de lutte contre la pauvreté, la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main d'œuvre, les CLE, le RISQ et Investissement Québec constituent les assises principales de cette filière, sans compter les aménagements nouveaux liés au mouvement communautaire : l'arrivée du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) et la nouvelle législation sur les coopératives de solidarité.

À partir d'une revue de la littérature des 10 dernières années et de l'étude d'un certain nombre d'expériences à travers le Québec, la nouvelle proposition que nous formulons est la suivante : 1) il existe de nouvelles filières de développement local et d'économie sociale depuis une dizaine d'années ; 2) Simultanément, **si on met en perspective** cette nouvelle tendance, on en arrive à parler de nouvelles générations d'organisations et d'institutions dans la lutte pour la revitalisation de communautés et régions en difficulté ; 3) Ensuite, ces nouvelles organisations et institutions participent d'un **renouvellement du modèle québécois de développement**, contrairement au reste du Canada et à la différence marquée avec les États-Unis.

C'est le croisement actif d'initiatives locales (en provenance des communautés et des mouvements) et de nouvelles politiques publiques (notamment la réforme qui donne naissance aux Centres locaux de développement) qui fait l'originalité du développement économique et social québécois de la dernière décennie. D'où l'apparition, dans certains secteurs, d'une institutionnalisation forte avec ses gains (et certaines ratées) sous la forme de filières. Nous utilisons la notion de « filière » pour bien mettre en relief que les pratiques de la nouvelle économie sociale et du nouveau développement local (le DÉC) ne sont pas constituées seulement de réseaux liés à des mouvements sociaux mais sont également **insérées dans une cohabitation désormais institutionnelle avec le service public**. En d'autres termes, il existe désormais des dispositifs permanents de médiation entre ces initiatives et le service public pour le développement de l'emploi et la relance des communautés locales.

2. Un essai de synthèse critique des recherches en développement local

Notre synthèse critique des recherches en développement local s'inscrit dans le cadre général des analyses de la crise du fordisme et du providentialisme et des « nouveaux compromis sociaux » auxquels cette crise donne lieu (Lévesque et Mager, 1995). Mais, elle a aussi des entrées théoriques plus spécifiques au développement local à partir des notions d'« économie solidaire » (Eme et Laville, 1994 ; Laville, 1994), d'« entreprise sociale » (OCDE, 1999 ; Defourny, 1994 ; Laville et Sainsaulieu, 1997 ; Vienney, 1994) et de « développement économique communautaire » (Morin, 1995 ; Favreau et Lévesque, 1995 et 1996).

Depuis quelques décennies déjà, les professions du « social » et les politiques publiques en matière de santé et de services sociaux s'intéressaient au développement local conçu comme développement de services au sein des communautés locales par l'intermédiaire des transferts sociaux (financement public). Depuis longtemps aussi les pouvoirs publics, notamment les municipalités, s'y intéressent comme stratégie d'accueil d'entreprises sur leur territoire. Dominante exclusivement sociale dans le premier cas de figure, dominante économique dans le second. Ces deux approches traditionnelles sont aujourd'hui remises en cause dans le contexte de crise de société que nous traversons.

Le développement local comme stratégie d'intervention dans les communautés locales s'est déployé différemment dans la dernière décennie (1990-2000). On peut repérer de nouvelles pratiques à partir des paramètres suivants : 1) **de nouveaux acteurs du développement local**, des groupes en difficulté qui améliorent leur sort par la création d'entreprises répondant aux besoins d'une communauté¹; 2) **de nouvelles règles et de nouveaux dispositifs associatifs de développement local** : une gestion qui associe la population sur un territoire donné en cherchant à réarticuler les exigences du « social » et de l'« économique » au plan local (cas par exemple des CDC, des CDÉC et des SADC) ; 3) **de nouvelles activités de développement local** : des entreprises coopératives et communautaires (à faible intensité de capital surtout) évoluant dans de multiples champs

¹ Voir à cet effet les nombreuses études de cas publiées sous forme de cahier de recherche et disponibles sur les sites de la Chaire de recherche en développement communautaire (UQAH) et au CRISES (UQAM).

d'intervention répondant à de nouvelles demandes sociales²; 4) **de nouveaux modes d'intervention des pouvoirs publics** (notamment l'arrivée des CLD et des CLE).

Ces nouvelles initiatives ont donné naissance à de nouvelles organisations et entreprises qui se caractérisent la plupart du temps par une **implication des usagers** dans la conception et le fonctionnement de ces services et par une **hybridation** entre différents types de **ressources** (marchandes, non marchandes et non monétaires). L'originalité de ces services issus du développement local tient à « l'articulation durable entre réciprocité, marché et redistribution qu'ils cherchent à réaliser au sein d'unités microéconomiques » (Laville, 1992).

Au cours des quinze dernières années, les recherches et les écrits se sont multipliés sur la question du développement local, sur les initiatives que celui-ci a suscité et sur les différentes dimensions qui le traversent. Dans cette recension, nous avons étudié le développement local à partir d'une analyse combinatoire qui rend compte de trois dimensions interreliées : la production de biens et de services (dimension **économique**), une population sur un territoire donné pour qui le « vivre ensemble » offre de la pertinence sociale (la dimension **locale**) et la dimension **communautaire** soit la « communauté » comme espace d'intervention et le « communautaire » comme dispositif associatif de revitalisation dans une perspective où l'on ne sépare pas l'« économique » du « social » (Morin, 1995).

Ce rapport s'ouvre d'abord sur l'articulation d'une problématique générale quant à la question du développement local en lien avec le renouvellement des pratiques sociales. Cette problématique s'appuie sur une revue de littérature et des études de cas que nous avons déjà amorcée au moment d'entamer cette recension. En deuxième lieu, nous rendons compte de la démarche utilisée pour développer cette recension ainsi que de la méthode d'analyse que nous avons adoptée pour rendre compte de l'ensemble des contenus des textes que nous avons retenus. Enfin, nous présentons les résultats de cette recension sous forme d'essai, ce qui était prévu au départ de cette recherche et qui constitue la partie centrale de ce rapport.

² Notamment des services de proximité comme la garde d'enfants, l'aide à domicile, le recyclage de

Chapitre I - Problématique générale et méthodologie

Sur le plan de l'analyse, la réalité tant sociale qu'économique du développement local doit être située dans le contexte de crise profonde du modèle de développement d'après-guerre, de son mode de régulation et des institutions qui les soutenaient à partir du développement d'un État social (Aglietta, 1979; Boyer, 1979; Lipietz 1989; Rosanvallon 1984 et 1995). La crise se retrouve ainsi au cœur de la société salariale (Aglietta et Brender, 1984; Castel, 1995), au point que d'aucuns parlent de la remise en cause du salariat comme mode principal d'organisation du travail dans nos sociétés (Méda, 1995; Rifkin, 1996), d'autres souhaitant d'ailleurs le rétrécissement de ce travail salarié dans la vie des gens (Gorz, 1988 et 1997).

Les conséquences de cette crise se font fortement sentir sur le plan de l'emploi : tant du côté du chômage devenu massif (chez les jeunes entre autres) et porteur d'exclusion que du côté de la précarisation des emplois et des rapports au travail (Paugam, 2000 ; Boyer, 1986 ; Lévesque, 1995). Dans le but de contrer les effets néfastes de la restructuration économique et institutionnelle, des initiatives d'acteurs locaux de la société civile se sont multipliées depuis le milieu des années 1980, notamment dans le champ du développement local et de l'économie sociale. Elles représentent à la fois des solutions originales au chômage et à l'exclusion, et des alternatives participatives et démocratiques à une vision centralisée et bureaucratique du développement tant social qu'économique. Or ces initiatives ont, depuis 1990 surtout, fait l'objet de nombreuses études dans différentes disciplines.

1. Le développement local, champ de recherche au carrefour de plusieurs disciplines

Situons d'abord cette synthèse critique dans son champ de recherche et d'intervention. Le développement local, en milieu urbain comme en milieu rural, est au carrefour de plusieurs disciplines : la géographie et l'aménagement du territoire (Morin, 1995 ; Vachon, 1993), le

vêtements, la réparation d'appareils électroménagers etc. (Laville, 1992).

travail social (Boucher et Favreau, 1997 ; Mercier et alii, 1995 ; Favreau et Klein, 1995 ; Doucet et Favreau, 1991), la sociologie et l'économie (Bélanger, Boucher et Lévesque, 1994 ; Tremblay et Fontan, 1994). Comme champ d'intervention, il s'inscrit bien dans la perspective du renouvellement des pratiques sociales analysée par la revue *Nouvelles pratiques sociales* (Vaillancourt, 1993) et la revue *Économie et Solidarités* (Favreau et Saucier, 1996). Du coup, nous rejoignons également un courant international d'analyse qui, partant du développement local, aboutit aux notions de services de proximité, d'économie solidaire et d'économie sociale (Defourny, Favreau et Laville, 1998 ; Laville, 1994 et 2000 ; Defourny, 1994 ; Ion, 1990 ; Jacquier, 1992), des notions de développement économique communautaire (Favreau et Lévesque, 1996 et 1999 ; Perry et Lewis, 1994 ; Vidal, 1992 ; Rock, 1995) et d'économie populaire (Corragio, 1999 ; Razeto, 1990), et de solidarité d'acteurs locaux organisés comme partenaires de la revitalisation des communautés en difficulté (Benko et Lipietz, 1992 ; Pecqueur, 1989).

Il existe dans ce champ de nombreux travaux dont plusieurs sont récents, notamment ceux qui prennent acte d'un virage « économique » du développement local issu des professions du « social » et particulièrement de l'action communautaire, sur le rapport entre l'emploi et le développement local, entre développement local et économie sociale, sur les partenariats que ce virage implique et sur le sens de celui-ci dans le contexte des années 90. Ce nouvel horizon de recherche est attribuable en bonne partie à la percée au cours des années 80 d'initiatives fortes tant dans les grands centres comme Montréal et Québec (Favreau et Lévesque, 1996 et 1999 ; Favreau, 1995 ; Favreau et Klein, 1995) que dans les régions périphériques où ces initiatives avaient pris corps, il y a deux décennies (Lévesque, 1979).

En fait, l'intérêt renouvelé pour ce champ d'étude s'explique en bonne partie par la quête de nouvelles réponses à la crise de l'emploi et de l'État-providence et aux répercussions de cette double crise au sein des communautés locales et des régions en difficulté. Avec l'intensité et la durée de cycles successifs de récession et avec la restructuration mondiale de l'économie, la revitalisation économique et sociale des communautés de même que l'emploi et l'intégration sociale sont devenus des enjeux majeurs de société (Eme et Laville, 1994). Face à l'ampleur et à la gravité de la situation, les pouvoirs publics et les mouvements sociaux ont été amenés à se repositionner et à soutenir de nouvelles formes

d'initiatives socio-économiques dont une partie significative s'inscrit dans une dynamique territorialisée et locale de développement (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001).

2. Développement local et crise de société

Dans le cadre de nos travaux de recherche, nous avons formulé les hypothèses suivantes.

1) La modernisation des grandes entreprises entraîne aujourd'hui une réduction substantielle et durable de l'emploi. Les rapports entreprises-milieu ne sont plus les mêmes car les grandes entreprises, dans leur redéploiement (mondialisation oblige !), provoquent la réduction du bassin d'emplois locaux et la déstructuration de milieux.

2) Face aux problèmes de l'emploi et du développement local/régional, les politiques publiques tendent à évoluer vers une intervention plus localisée (quartiers des villes, régions...) par des programmes de soutien au développement des collectivités locales. Le Québec n'est pas un cas unique puisqu'on retrouve de telles politiques ailleurs dans le monde, en France avec le *développement social de quartiers* (Eme, 1999) ou aux États-Unis avec les *Community Development Corporations* (Favreau, 1994 et 2000).

3) Les mouvements sociaux (mouvement communautaire, mouvement des femmes et mouvement syndical) requestionnent leurs stratégies d'intervention, hier encore quasi exclusivement revendicatrices, pour s'inscrire dans des démarches partenariales de développement local souvent inédites avec le secteur privé et les pouvoirs publics (Boucher et Favreau, 1997 ; Bélanger, Boucher et Lévesque, 1994 et 2000).

4) Les communautés locales se sentent menacées dans leur cohésion sociale par l'augmentation de la pauvreté (Laferrière, 1992). Elles tentent de se recomposer en travaillant à la mise sur pied d'initiatives économiques de proximité issues de la concertation entre acteurs locaux et par la mise en œuvre de programmes de revitalisation économique et sociale.

Bref, simultanément à la crise du monde du travail et du salariat comme mode principal de régulation économique et sociale (Castel, 1995 ; Lipietz, 1989 ; Rosanvallon, 1997), coexiste une crise de l'État social qui affecte la production des services collectifs dans les communautés locales et les régions : désorganisation des économies locales, affaiblissement de la distribution des services publics dans les communautés, spécialisation

sociale plus marquée de l'espace avec ces concentrations de pauvretés diverses (familles sur l'aide sociale, nouveaux arrivants...).

3. Les nouvelles pratiques de développement local

Si l'intervention communautaire et l'intervention publique sortent de leur trop longue tradition de cibler principalement les seuls problèmes sociaux hors du marché du travail, c'est que de nouvelles questions et de nouvelles pistes se sont ouvertes (CSBE, 1996). C'est à ces dernières qu'il faut s'attarder en rendant compte de l'émergence au Québec, depuis près d'une dizaine d'années du *développement économique communautaire* et d'une *nouvelle économie sociale* (alter ego du premier).

C'est ainsi que les organisations communautaires ont de plus en plus tendance à devenir des « entreprises sociales » (OCDE, 1999; Defourny, 1994), à s'inscrire dans une intervention de « développement économique communautaire », à se développer en tant que « services de proximité » (Laville, 1992) ou à se constituer comme « pôles locaux de développement » (Favreau, 1989). Les CLSC à cet égard, par l'intermédiaire de leurs équipes d'action communautaire ont depuis longtemps emboîté le pas (Favreau et Hurtubise, 1993) mais d'autres initiatives à caractère public (formation de la main-d'oeuvre et développement régional, par exemple) prennent acte de cette évolution et y participent (Tremblay et Fontan, 1994).

Le développement local aujourd'hui doit être compris comme un ensemble d'activités économiques d'animation, de formation, de production et d'aménagement de territoires au plan local qui accordent priorité à l'« utilité sociale » des biens et services fournis tout en assurant la « viabilité économique » des activités réalisées. Ce développement local cherche à mettre en valeur les **ressources** d'une communauté à partir d'un ensemble d'acteurs locaux organisés **en partenariat** avec des visées d'intervention sur **l'emploi** et de **revitalisation** économique et sociale. Cette approche se déploie, pour l'essentiel, autour de trois axes soit le développement de compétences des populations résidentes (l'insertion socioprofessionnelle ; l'intervention active sur le bassin d'emplois (les entreprises) ; le soutien à la recomposition du tissu social (les associations et groupes d'entraide).

Historiquement, ce type d'initiatives s'était manifesté dans des régions périphériques (par exemple, le JAL dans le Bas-Saint-Laurent). Ensuite, par sa charge subjective, ce type d'initiatives a été principalement lié à la recherche de pratiques dites « alternatives ». Mais aujourd'hui, ce type de développement qui est tout à la fois local, économique, social et communautaire est devenu une réalité qui *prend une ampleur et une signification sociale nouvelle*. C'est qu'il met l'accent sur le *lien* nécessaire entre d'un côté, le *travail* et les conditions de travail et d'emploi, et de l'autre, le contrôle de l'*espace local* et régional. On se retrouve ainsi avec un ensemble d'activités économiques et sociales qui se distingue qualitativement :

1. par son **origine**, qui est celle d'initiatives voulant regrouper des personnes exclues du marché du travail ;
2. par **ses objectifs**, dont la visée première a trait au développement économique et social d'une communauté ;
3. par son **mode de gestion** fortement associatif ;
4. par l'utilisation d'un **financement hybride** qui relève tout à la fois de l'économie sociale (intérêt collectif), de l'économie publique (intérêt général) et de l'économie marchande (intérêt privé).

4. Développement local: nouveaux acteurs et nouvelles formes de régulation sociale locales

Une mise en perspective historique (1960-2000) nous amène à constater d'abord un **déplacement du lieu des enjeux**. Dans les années 1960-1970, l'enjeu de la mobilisation allait vers l'État. Aujourd'hui, les référents étatiques et les espaces nationaux sont en perte de vitesse au bénéfice de l'espace local et régional comme cadre de référence ou d'appartenance. La société fragmentée par la crise se reconstruit, entre autres, par le **développement local** car « ...c'est sur le terrain local que les mutations sont les moins difficiles à maîtriser et les partenariats les plus faciles à susciter » (Dommergues, 1988 : 26). L'intervention publique n'est pas pour autant absente de cette dynamique. Elle tend plutôt à s'y insérer différemment.

Nous assistons ensuite à un **déplacement dans la composition sociale des acteurs** du développement qui sont davantage le fait de l'action d'organisations communautaires,

syndicales et coopératives nouvellement outillées de fonds de développement et d'organismes locaux et régionaux les regroupant sur de nouvelles bases. On en trouve des exemples probants dans l'émergence de Corporations de développement économique communautaire (CDÉC), des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et depuis peu des Centres locaux de développement (CLD). Ces nouveaux dispositifs d'accompagnement du développement prennent directement en charge le maintien et le développement d'entreprises, la formation de la main-d'œuvre locale, l'accompagnement de projets contribuant à la recomposition du tissu social.

En outre, ces initiatives de développement local et d'économie sociale se retrouvent presque partout **en interface**, souvent sous le mode majeur, **avec des politiques publiques** conçues pour soutenir l'insertion de publics défavorisés (Vachon, 1993). Leur dynamique les confronte à une logique de ciblage, une approche qui fonctionne par catégories (les familles monoparentales, les chômeurs de longue durée, les jeunes décrocheurs, etc.) plutôt qu'à une logique transversale reposant sur des assises sociales, sur des groupes sociaux concrets, sur des territoires à pertinence sociale, etc. (Autès, 1992).

L'étude de la réalité du développement local qui s'est accentuée au cours des quinze dernières années comporte donc différentes dimensions en plus de se retrouver dans les travaux de diverses disciplines. Cette question nous ramène très vite aux acteurs et à leur remodelage dans le cadre des transformations actuelles. On ne peut non plus éviter de situer le développement local et ses acteurs dans ces changements et la crise de société qui les entraîne de même que par rapport à l'évolution des positions des acteurs. Par ailleurs, c'est dans les pratiques nouvelles, souvent innovantes, que les acteurs, comme les témoins et les chercheurs, reconnaissent les caractéristiques du développement local comme perspective de développement économique et social. Mais quelle démarche méthodologique avons-nous utilisée pour documenter chacune de ces dimensions du développement local à partir d'une recension des écrits ?

5. Méthodologie suivie

Par définition, une telle recherche implique une méthodologie qualitative. Ceci ne nous a cependant pas empêché d'établir certaines pondérations de l'importance de la production dans les différentes rubriques de la classification opérée. Mais examinons, fût-ce

brièvement, la façon avec laquelle nous avons procédé pour recueillir les documents sur la thématique, puis ensuite les classer et enfin, les analyser.

La cueillette des documents

Cette recherche consistait à recenser non seulement les écrits de portée scientifique (production des chercheurs) mais aussi des textes produits par les acteurs impliqués dans le développement local. Notre projet visait à relever tous les écrits scientifiques produits au Québec sur ce sujet et les plus significatifs du côté des États-Unis et de l'Europe. Pour y arriver, nous avons d'abord commencé par rassembler les études qui nous étaient mieux connues et qui provenaient de milieux de production plus familiers. Nous pensons particulièrement aux groupes et centres de recherche qui œuvrent depuis un certain nombre d'années sur les questions de l'économie sociale et du développement local, tels que le GRIDEQ (UQAR), le GRIR (UQAC), le CRISES, le CIRIEC-Canada et la Chaire de coopération Guy Bernier (UQAM), le Centre d'études québécoises (UQTR), la Chaire de recherche en développement communautaire (UQAH), l'IRECUS (Université de Sherbrooke) et l'IFDEC devenu le Carrefour québécois de développement local en ce qui concerne le Québec. Nous avons fait de même pour ce qui regarde l'Europe, avec le CIRIEC international (Belgique), le CRIDA-CNRS (France), le CIES (Espagne).

Dans un deuxième temps, nous avons relevé les écrits de milieux ou d'espaces nationaux que nous connaissions moins, comme les États-Unis et la Grande-Bretagne. Enfin, dans une troisième étape, nous avons parcouru de façon systématique des périodiques scientifiques dont la mission consiste à diffuser les travaux scientifiques soit dans le secteur du développement local et de l'économie sociale, soit dans le secteur de l'intervention sociale et des politiques publiques : notamment la revue *Économie et Solidarités/Coopératives et développement* de même que la revue *Nouvelles pratiques sociales* et subsidiairement la revue *Économie et Humanisme* (Lyon) et la *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives* (RECMA) (Paris).

En même temps que cette revue plutôt classique de la littérature, nous avons relevé un certain nombre de productions du milieu des acteurs, collecte que nous avons, comme

prévu, réalisée de façon très exploratoire. Mais cet exercice nous a quand même permis d'identifier quelques questions soulevées et positions soutenues par ces acteurs³.

Dans ce dernier exercice, il était entendu au départ, que nous ne visions pas une cueillette exhaustive de tous les écrits du milieu des acteurs ou intervenants en développement local. Un tel objectif demanderait des ressources trop importantes et d'ailleurs, une partie des positions des acteurs apparaissent déjà dans les études des chercheurs que nous avons colligées. Même du côté des écrits plus scientifiques, nous ne pouvons prétendre avoir relevé toutes les parutions reliées à la thématique entre 1990 et aujourd'hui. Il existe déjà une littérature abondante sur la question, mais depuis un certain nombre d'années, les liens avec le sujet se multiplient dans les analyses sur la crise, l'État, les politiques publiques, la nouvelle économie, la pauvreté, etc.

La classification des documents

Pour procéder au classement des documents recueillis, nous nous sommes en tout premier lieu appuyé sur les trois grandes dimensions du développement local que nous avons identifiées dans la problématique de départ. Nous en avons tiré une grille⁴ qui nous a servi de système de classification des documents en même temps que de cadre d'analyse. Cette méthode nous a maintenus en cohérence avec nos objectifs de recherche et les questions que nous avons posées aux écrits (Deslauriers, 1991). En même temps, nous sommes restés attentifs à l'émergence de nouveaux thèmes ou de nouvelles questions que nous ne connaissions pas ou ne soupçonnions pas au préalable, de façon à donner place aussi aux avantages de la démarche inductive (Glaser et Strauss, 1967). Si la question d'exhaustivité (Mucchielli, 1979) est demeurée une préoccupation importante pour nous, nous n'en avons toutefois pas fait un dogme. Par ailleurs, nous avons appliqué de façon très souple la règle d'exclusivité, ayant bien conscience qu'un même texte peut constituer un apport aux connaissances sous plus d'une rubrique, surtout dans le cas d'une recension d'écrits. Nous nous sommes plutôt appuyés sur le critère d'« homogénéité » (L'Écuyer, 1987).

³ Nous avons, par les recherches en cours (FCAR et CRSH), un premier ensemble de documents de la littérature produite par des organisations. Une de nos stratégies de cueillette de données consiste en effet à faire des études de cas d'expériences de développement local dans plusieurs régions du Québec.

⁴ Cette grille se trouve en annexe.

Traitement analytique

Dans le traitement des documents recueillis, nous avons tenu compte des sources documentaires, leur statut et de leur milieu de production. En effet, si les écrits scientifiques s'appuient sur des résultats de recherche, il n'en est habituellement pas de même des productions d'acteurs. Ces dernières relèvent plutôt du discours en s'appuyant parfois sur les résultats de recherches et les écrits scientifiques pour soutenir leurs positions. Ces documents doivent donc être abordés pour ce qu'ils sont. Bien que nous n'en tirerons pas une « analyse du discours » (Bourque et Duchastel, 1988), nous les aborderons en nous référant à l'analyse de contenu tout en tenant compte des conditions d'émergence ou de production de ces écrits. Entre les productions de chercheurs et celles des acteurs, ou plus justement en symbiose entre les deux mondes, nous retrouvons également un nombre relativement important de textes de transferts de connaissance dont nous avons tenu compte dans notre synthèse des contenus.

Une fois ces distinctions établies, nous avons procédé par résumés synthétiques dans le cas des textes que nous ne connaissions pas au préalable et même pour ceux dont nous avons une connaissance limitée. Ces fiches contiennent donc des informations tant sur l'identification du texte et son statut que sur son contenu, en ce qui concerne entre autres, la question de départ, la problématique générale et les hypothèses que la méthodologie et les éléments de réponses ou les solutions proposées⁵. Elles restent donc disponibles pour la réalisation de travaux ultérieurs sur ces contenus. Toutefois, le travail d'analyse visait surtout à construire des synthèses de contenu autour des thématiques utilisées comme catégories de classement et d'analyse. Ce rapport-ci présente les premiers essais-synthèses autour de trois blocs qui regroupent les différentes rubriques :

- 1. Société, changements sociaux et développement local**
- 2. Société, services sociaux et développement local**
- 3. Société, économie sociale et développement local**
- 4. Acteurs sociaux et développement local**
- 5. Nouvelles pratiques sociales et développement local.**

⁵ Nous retrouvons le modèle de base de cette grille en annexe.

Chapitre II - Analyse des résultats

1. Société, changements sociaux et développement local

Le local comme espace identitaire, d'action et de développement tant économique que social ressurgit dans un contexte de profondes mutations et d'un modèle de développement de l'après-guerre qui était fortement ancré dans les espaces nationaux (Aglietta, 1979 ; Boismenu et Drache, 1990 ; Boyer, 1979 ; Jenson, 1990a et b et 1991 ; Lipietz, 1989). En plus de la crise du mode de production et de consommation fordiste, nous assistons à une remise en cause profonde du mode de régulation qui couvrait l'espace national par la place qu'y prenaient les grandes conventions collectives de travail et surtout l'État national dans sa forme providentialiste sur le plan de la consommation (Aglietta et Brender, 1984 ; Bélanger et Lévesque, 1988, 1990 et 1991 ; Castel, 1995 ; Lipietz, 1989). Le modèle centralisé et technocratique de prestation des services ne rencontrait plus la demande sociale, ne répondait plus à des besoins nouveaux d'une part et maintenait l'exclusion de la participation de la population à l'orientation et au mode d'accès à ces services d'autre part.

Ces crises ont entraîné de nouvelles stratégies d'acteurs, des changements importants sur le plan des politiques publiques et des modifications tangibles du côté de l'intervention sociale, notamment des services sociaux. Enfin, en plus de leurs dimensions sociale, économique et politique, ces mutations impliquent également une transformation profonde des rapports à l'espace (Benko et Lipietz, 2000 ; Boucher et Favreau, 1997 ; Castells, 1989, 1998, 1999a et b ; Côté et *alii*, 1995 ; Demazière, 1996 ; Freynet, Blanc et Pineau, 1998 ; Gagnon, 1994 ; Veltz, 1996). **Paradoxalement, le local semble acquérir une importance clé sur le plan de l'intervention**, basée sur une vision globale et intégrée, intersectorielle et participative du développement, **dans un monde où les frontières se diluent** sur le plan économique et sans doute aussi sur le plan culturel, politique et social.

Le phénomène de l'exclusion qui frappe des individus autant que des communautés entières pose un défi de taille en matière d'intervention sociale (Autès, 1992 ; Boucher et Favreau, 1997 ; Castel, 1995 ; Favreau et Fréchette, 1995 ; Klein et Lévesque, 1995 ; Gaulejac et Léonetti, 1994 ; Paugam, 1994, 1996 et 2000 ; Xiberras, 1994)⁶. Il remet en cause les

⁶ Une abondante littérature est désormais disponible sur la résurgence de la pauvreté comme nouvelle question sociale, tant dans sa dimension économique que sociale, tant dans sa dimension macrosociale que

politiques et les pratiques standardisées ou encore ciblées et pousse les intervenants comme les pouvoirs publics à adopter des **approches territorialisées**, dans des espaces plus circonscrits, et une perspective multisectorielle et incluante plutôt qu'une stratégie sectorielle et de ciblage.

En Europe et aux États-Unis

En Europe, l'intervention territoriale est considérée comme une nouvelle stratégie d'intervention devant le défi que pose la lutte à la pauvreté (Jacquier, 1992 ; Ion, 1990). L'intervention exige une compréhension du phénomène de paupérisation, ainsi que du contexte géographique, économique et social où il se développe (Autès, 1992). Diverses communautés, d'ici et d'ailleurs, mettent de l'avant des stratégies de développement économique local pour contrer les effets des mécanismes macro-économiques actuels (Laville, 1990). Pour réussir, on croit que ces stratégies devraient s'inspirer de la prévention sociale, du développement communautaire et de l'économie sociale et solidaire, de même que d'une analyse des liens d'interdépendance entre les différents acteurs d'une collectivité (Fréchette, 2000; Van Rees, 1991).

D'ailleurs, l'accroissement de la pauvreté amène les décideurs politiques autant que les praticiens sociaux à promouvoir des approches de développement local intégrées (Boucher, 1998 ; Chaskin et alii., 1997 ; Favreau et Lévesque, 1996). En Europe (France, Belgique, Italie...), le contexte de décentralisation et les besoins de quartiers marginalisés constituent la toile de fond de la mise sur pied des régies de quartier ou des coopératives sociales, lesquelles font la promotion d'un développement tant social qu'économique des quartiers où elles s'installent (GREP, 1989 ; Économie et humanisme, 1998 ; Économie et Solidarités, 1998).

Par ailleurs, la ville est abordée comme le lieu où se font le plus ressentir les mutations de la société, et plus spécifiquement, l'exclusion sociale. C'est pourquoi un nouveau modèle de développement urbain doit être imaginé, où les citoyens seraient appelés à participer

comme processus d'appauvrissement faisant surgir de nouvelles formes ou de nouveaux visages de la pauvreté. Voir en plus, entre autres, Bourdieu (1993), Gauthier (1987), Lipietz (1996), Piven et Cloward (1993), Wilson (1994), *Cahiers de recherche sociologique* (1994, 1996 et 1997), *Lien social et politiques* (1995).

(Sachs-Jeantet, 1996). Ce modèle devrait tenir compte à la fois des besoins physiques, sociaux et économiques des communautés défavorisées (Chaskin et alii., 1997).

Cependant, les initiatives déjà en place demeurent fragiles en raison d'un financement précaire. Leur viabilité serait améliorée par une planification stratégique bien orchestrée (Chaskin et alii., 1997). Bien qu'elles réussissent à soulager plusieurs problèmes et sont porteuses d'espoir et d'un potentiel de changement, elles seraient insuffisantes pour contrer les processus d'exclusion en cours dans les communautés (Halpern, 1995). Pour cet auteur, la pauvreté perdurera tant que seront ignorées ses causes structurelles.

Aux États-Unis, la croissance des inégalités est accentuée par la réduction des dépenses fédérales en matière de programmes sociaux. Les minorités noires et ethnoculturelles sont parmi les populations les plus affectées par ces politiques et se retrouvent dans des milieux de plus en plus appauvris (Gutierrez et alii., 1997). Ces coupures dans les programmes sociaux sont également lourdes de conséquences pour les familles et les communautés à faible revenu. L'État a mis de l'avant des mesures dites actives où les bénéficiaires de l'aide sociale sont encouragés à retourner au travail. Toutefois, ces mesures ont peu de succès en raison du fait qu'elles se limitent aux individus et ne tiennent pas compte des caractéristiques de la communauté dans laquelle ils évoluent. Il faut donc renforcer les collectivités pour qu'elles puissent soutenir les individus dans leur démarche d'insertion en emploi (Coulton, 1997).

Dans le même sens, certaines pratiques européennes de développement local, examinées en tant qu'alternatives pour contrer le phénomène d'exclusion résultant du contexte de crise de l'emploi, ne produiraient pas les effets attendus. Les « entreprises intermédiaires » et les « contrats de pays » contribueraient même à la ghettoïsation de groupes de salariés dont le travail serait déqualifié. Pour expliquer ces effets mitigés, les recherches sur ces pratiques renvoient au fait que ces initiatives accordent la priorité à l'économique et s'en tiennent au modèle de l'emploi salarié, au détriment du social. L'économie solidaire est alors proposée comme modèle alternatif (Cérézuelle, 1994). En effet, l'économie solidaire semble capable d'agir sur la cohésion sociale et l'emploi à travers des micro-espaces collectifs d'intégration sociale et de solidarité et ce, mieux que ce qu'accomplissent différentes mesures étatiques d'employabilité. Quant au Revenu minimum d'insertion (RMI), il ne ferait que véhiculer

une culture d'assistance, sans permettre aux exclus d'atteindre un minimum d'autonomie (De Varine, 1996).

Pis encore, en s'appuyant sur l'exemple d'une localité d'Irlande en difficulté (Derry), O'Neill (1995) soutient que les initiatives régionales de régénération économique mises de l'avant pour contrer chômage et pauvreté ne seraient qu'un mirage employé par l'État capitaliste et la grande entreprise pour préserver le pouvoir de l'élite dominante. Ce type de communauté serait maintenu dans un état de dépendance économique et d'impuissance, puisque les initiatives proposées par l'État pour développer l'employabilité des résidants ne feraient que **gérer la pauvreté**, sans offrir de véritables portes de sortie. De plus, le secteur communautaire serait très dépendant des fonds supranationaux (C.E.E.), dont les critères sont basés sur le développement de l'employabilité. Ainsi, on forme des travailleurs en fonction des besoins des multinationales dominantes de la région, ce qui amène l'auteur à dire qu'on forme une main-d'œuvre à bas salaire, sans agir sur les causes réelles de la pauvreté de ces communautés. Ces stratégies ne font donc que maintenir un ordre social correspondant aux visées néolibérales de la classe dirigeante.

Enfin, s'arrêtant au discours entourant le développement urbain aux États-Unis, Wilson (1996) analyse les effets des métaphores utilisées par les tenants de ce discours, soit la classe dominante. À Indianapolis, une coalition regroupant notamment la Chambre de commerce locale, des sociétés immobilières et la municipalité s'est formée dans les années 80 afin de relancer l'économie locale du centre-ville, affaiblie par la récession du milieu des années 70. La coalition voulait attirer les classes plus aisées vers le centre-ville. Pour ce faire, la ville était entre autres comparée à un organisme vivant atteint d'un mal nécessitant une intervention urgente. Les métaphores utilisées produiraient un sentiment de fatalisme chez les populations des quartiers pauvres, qui sont alors amenées à considérer les mesures proposées par la coalition comme les seules aptes à régler le problème. De plus, les métaphores utilisées pour décrire les communautés noires étant pour la plupart péjoratives, elles ne feraient que renforcer leur exclusion et leur impuissance. Bref, le rapport de pouvoir existant s'en est trouvé accentué, et les élites dirigeantes ont vu leur contrôle sur la croissance accrue.

Mais comment expliquer plus spécifiquement ce type de mesures publiques et ces pratiques nouvelles de développement local ? Avec les années 80, les économies locales ont été de plus en plus souvent placées devant une concurrence forte avec de grandes entreprises évoluant tout à la fois au plan local et à l'échelle continentale. Elles se sont vues obligées à se reconstituer des créneaux de développement. Elles ont en outre été assez souvent en manque de financement. Simultanément, l'insertion dans le marché du travail est apparu problématique pour des segments de plus en plus importants de la population active : jeunes, femmes, nouveaux arrivants, travailleurs de 45 ans et plus...

Cette crise de l'emploi et cette transformation en cours de l'État-providence ont trop longtemps été associées à une simple récession et à un État social simplement affaibli pour cause de gestion de la rareté par temps difficiles. Plus qu'une récession provoquant une augmentation du chômage et des déficits publics, plus que l'absence de proximité des services publics et leur gestion tutélaire et bureaucratique, **c'est toute la société qui est en mutation**. Relevons ici quelques tendances fortes de celle-ci.

En premier lieu, nous assistons à **l'effritement du modèle du travail à temps plein**, régulier, à contrat indéterminé, qui s'accompagnait généralement d'une appartenance forte à l'entreprise qu'elle soit privée ou publique. Nous observons aussi le déclin de l'industrialisation modelée sur les « grandes forteresses ouvrières » dans l'automobile, le papier, l'aluminium, l'acier... Parallèlement nous constatons la décroissance de la production de services collectifs de caractère public opérés par de grandes institutions hospitalières et de services sociaux. De plus, la sous-traitance de services privés ou publics s'amplifie. Enfin, la production de certains biens se déplace en direction de régions moins coûteuses en frais de main-d'œuvre (délocalisation d'entreprises). Voilà quelques vecteurs stratégiques d'une double mutation, celle du salariat et celle de l'État social, l'une se répercutant directement sur l'autre, car le salariat forme l'assise principale des prélèvements sociaux pour les pouvoirs publics (par l'intermédiaire des impôts).

En second lieu, la crise de l'emploi et de l'État-providence ont affecté la production des services collectifs dans les communautés locales et les régions. La désorganisation des économies locales de quartiers populaires en milieux urbains (villes de régions tout comme villes de grands centres) et l'affaiblissement de la distribution des services publics dans les

régions rurales ont également contribué à amplifier **la spécialisation sociale de l'espace** (Dubet et Lapeyronnie, 1992) avec ces concentrations plus marquées des pauvretés diverses (jeunes sur l'aide sociale, nouveaux arrivants en difficulté...) et les effets que cela entraîne (anomie, création d'enclaves...).

Finalement, il existe une troisième coordonnée incontournable à savoir la forte remise en cause des dispositifs traditionnels de socialisation liés à la vie quotidienne : la famille, l'école, le réseau de voisinage, le quartier, la paroisse. Bref, **le capital social se serait fortement dévalorisé** dans un certain nombre de communautés et de régions (Paquet, 1999 ; Putnam, 1996).

Que signifie cette crise et les tendances nouvelles qu'elle induit ? **Au plan macro-social, nous assistons ici à la remise en question d'un modèle de développement qui sépareit le social de l'économique**, l'État social d'un côté et sa multitude d'intervenants sociaux professionnels assumant leur rôle à l'intérieur d'un service public central et de l'autre la grande entreprise et ses cadres de gestion assumant le développement économique et le plein emploi.

En effet, l'ancien modèle (qualifié de keynésien par certains et de fordiste par d'autres) a révélé ses limites avec l'ouverture des frontières et l'arrivée des nouvelles technologies d'information qui exigent tout à la fois flexibilité, autonomie et créativité. Ce modèle a également été remis en cause par des demandes de qualité des produits de la part des consommateurs, par des demandes de participation de la part des citoyens, par des demandes de participation à l'organisation du travail de la part des travailleurs, sans oublier les demandes de la part des mouvements sociaux, notamment des demandes de reconnaissance des différences de la part du mouvement des femmes et de respect de l'écosystème de la part du mouvement écologique. Ce faisant, **la séparation trop rigide entre l'économique** (l'emploi aux entreprises) **et le social** (la gestion du social par l'État) **a été questionnée**.

Ce ne sont pas seulement les rapports entre l'économique et le social qui sont redéfinis mais également leur contenu respectif : en premier lieu, **le social** cesse d'être défini exclusivement **comme coût** (perspective classique des politiques économiques néo-libérales) ou **comme problème social** (perspective traditionnelle des politiques sociales de l'État-providence) pour

apparaître de plus en plus comme un actif ou mieux comme un **capital social**, d'où également la valorisation de la **cohésion sociale** comme condition nécessaire pour le développement économique (Comeau, 2000). En deuxième lieu, **l'économique** cesse d'être réduit au marché et à l'entreprise privée, d'où l'introduction de la notion **d'économie plurielle** en vertu de laquelle les activités économiques comprennent non seulement le marchand mais également le non marchand (la redistribution) et le non monétaire (la réciprocité et le bénévolat) (Aznar et alii, 1997).

De la même façon, nous découvrons progressivement que les modalités de coordination de l'activité économique ne se limitent pas au seul choix entre le marché et la hiérarchie (l'État comme hiérarchie publique ou la grande entreprise comme hiérarchie privée) mais qu'il y a d'autres modalités importantes de coordination fort bien représentées par **les associations, les réseaux et les diverses formes de coopération et de participation** (exemple des alliances stratégiques, du réseautage, districts industriels, etc). Bref, sans un minimum de confiance et sans un minimum d'institutions, les coûts de transaction pour faire du développement, à quelque échelle que ce soit, deviennent prohibitifs.

Dans cette foulée, la société civile est de plus en plus valorisée (Fall, 2000 ; Paquet, 1999). À côté du marché et de l'État, en sciences politiques comme en économie, on redécouvre une troisième sphère, celle de la **société civile**. Concrètement, en quoi consiste-t-elle ? La *National Civil League* aux États-Unis propose certains critères pour la caractériser : 1) la participation des citoyens et leurs interactions ; 2) le leadership de la collectivité (leaders politiques, économiques et civiques) et la volonté des leaders à prendre des risques et des initiatives ; 3) la performance des instances, particulièrement au niveau local ; 4) le bénévolat, la philanthropie et la réciprocité. Autrement dit, l'entrepreneuriat local et la création d'emplois seront grandement favorisés par une société civile en bonne santé, sans oublier que les coûts sociaux (liés au chômage entre autres) sont par le fait même réduits (ce qui entraîne des retombées positives pour tous).

Même les entreprises les plus branchées sur le marché mondial font appel au **social**, notamment à la culture d'entreprise et à l'engagement de leur personnel. La théorie économique redécouvre cette réalité socio-économique que les auteurs appellent **l'extra-économique** (Veltz, 1997). On redécouvre donc l'importance de facteurs comme **la**

confiance, la cohésion sociale et la proximité qui réduisent les coûts de transaction entre les entreprises dans une même filière (les grappes en fournissent un bon exemple) de même qu'entre les entreprises et leur milieu (les districts industriels en fournissent un bon exemple). Ainsi, à côté du marché (de la concurrence) et de la hiérarchie (l'autorité), la coopération (l'association, les réseaux, la réciprocité) s'impose également comme modalité de coordination de l'activité économique. La redécouverte de la société civile s'accompagne ainsi d'une **revalorisation du local** puisque ce dernier favorise une mobilisation des ressources sociales à travers les effets de proximité.

Le **développement local**, résiduel qu'il était dans les décennies 60 et 70 à l'intérieur du modèle national de développement, redevient **une tendance significative**, la concurrence mondiale et le partenariat local constituant les deux faces d'un même phénomène. Comme l'écrivait Pierre Dommergues (1988 : 23) :

Dans un univers déboussolé, l'économie-territoire apparaît comme une alternative de développement plus contrôlable que l'économie-monde. C'est sur le terrain local que les mutations sont les moins difficiles à maîtriser et les partenariats les plus faciles à susciter.

Ce nouveau paradigme en émergence induit donc une reconfiguration inédite des **rapports entre le marché, l'État et la société civile**.

C'est dans ce nouveau cadre que les pouvoirs publics comme les mouvements sociaux se sont repositionnés. Les **professions du social** ont été conséquemment amenées à s'intéresser de plus en plus aux questions liées au marché du travail et à l'économie (Favreau, 2000 ; Donzelot et Roman, 1998). En effet, que faire quand l'économie porte de plus en plus mal la croissance du social ? Comment repenser alors le « social » et lui redonner de la force ? Comment aussi repenser l'économie pour qu'elle ne soit pas une source de précarité et d'exclusion dans un contexte où le progrès social ne coïncide plus avec la croissance économique ?

De leur côté certains **intervenants économiques et des entreprises** ont été obligés de constater les dégâts du « progrès » lié aux nouvelles technologies et à la montée en

puissance d'une mondialisation néolibérale, et donc à la nécessité de relancer les économies locales et régionales par la concertation (Lévesque et Mendell, 1998). Les cadres gestionnaires des fonds de développement (SADC, CLD, fonds de travailleurs) et des institutions financières telles les caisses d'économie et les caisses populaires Desjardins sont bien placés pour le savoir.

Depuis une décennie, on assiste donc au Québec, autour de l'**enjeu de l'emploi** (financement des entreprises, création et maintien à l'emploi, insertion par le travail...) à une triple évolution :

1. une décentralisation tranquille (Côté,1999) de services publics autrefois fortement centralisés tels que la santé et les services sociaux, l'éducation, le développement des régions (CLD) de même que la formation de la main-d'œuvre.
2. simultanément et en interface, de nouvelles initiatives locales, la plupart du temps liées directement à l'économie sociale et au DÉC, qui ont, règle générale, précédé la décentralisation et l'ont même inspirée directement (cas des CLD).
3. un croisement des réformes publiques et des initiatives locales, croisement générateur de nouvelles filières.

2. Société, services sociaux et développement local

Aux États-Unis

En réaction aux compressions budgétaires fédérales ainsi qu'aux nouveaux besoins qui émergent dans les communautés, le travail social aux États-Unis a été appelé à changer. Les communautés locales ont été appelées à se prendre en main. Quant aux travailleurs sociaux, ils se sont redéployés dans des interventions communautaires et de développement local. L'intervention communautaire est présentée comme une voie de l'avenir (Weil, 1997). À défaut de quoi ils risquent de devenir des professionnels de l'assistance (De Varine, 1996).

Ce serait encore plus vrai dans certaines communautés noires et ethnoculturelles, qui se retrouvent appauvries suite aux coupures mentionnées plus haut. L'organisation communautaire multiculturelle, axée sur l'empowerment et le partenariat, est présentée comme un moyen pour reconnaître et utiliser les forces d'une communauté (Boyte, 1992). Toutefois, une formation spécifique à ce type d'intervention s'avère nécessaire pour les travailleurs sociaux appelés à œuvrer auprès de ces communautés (Gutierrez et alii., 1997).

Au Québec

Mais quel a été, au Québec, l'itinéraire poursuivi par le développement local en tant que réponse aux problèmes sociaux des quartiers en difficulté ?

Années 60 : l'émergence de contre-pouvoirs locaux

La naissance de comités de citoyens est concomitante à celle d'un nouveau métier du « social », l'organisation communautaire. À la fin des années 60, l'organisation communautaire s'introduit dans la formation universitaire en travail social, dans les pratiques et les nouveaux services créés par le mouvement communautaire (cliniques communautaires de santé, etc.) et, finalement, dans le service public de la santé et des services sociaux (tout particulièrement les CLSC)⁷. Cette montée en puissance de

⁷ Pour un itinéraire de l'organisation communautaire en CLSC de la fin des années 60 jusqu'à aujourd'hui voir Favreau et Hurtubise (1993), *CLSC et communautés locales, la contribution de l'organisation*

l'organisation communautaire pendant cette décennie ne fut pas sans tensions, notamment la tension entre deux fonctions, la fonction d'intervention dans l'urgence (relation d'aide) et celle, très distincte, d'intervention de développement (Doucet et Favreau, 1991 et 1997).

À cette « petite révolution tranquille » se joute celle de la séparation définitive de l'Église et de l'État et donc le désengagement progressif des praticiens sociaux des institutions caritatives (les Fédérations d'œuvres de charité par exemple). Les réformes de l'époque introduiront de nouvelles instances publiques (ou parapubliques) d'intervention tels les Conseils de développement social et les Conseils régionaux de développement. Avec les années 60, l'organisation communautaire fait son entrée en scène, elle deviendra même avec les années 70, partie intégrante du service public (dans les CLSC notamment). Mais, elle aura surtout favorisé l'émergence de contre-pouvoirs au plan local (Lamoureux, Mayer et Panet-Raymond, 1984).

Années 70 : la montée de l'associatif dans l'organisation des communautés

Au cours des années 70, une minorité de professionnels du social s'engage dans un travail concret de soutien à des associations de locataires, à des organismes de défense d'assistés sociaux ou de protection du consommateur, à des garderies populaires et à des groupes de défense des chômeurs... Elle dispose de sources d'inspiration de facture internationale : dans un premier temps, elle a les yeux rivés sur l'organisation communautaire américaine d'orientation conflictuelle (Alinsky, 1976). Dans un second temps, elle part à la recherche de « la voie royale » de la transformation sociale, elle se met en quête d'un projet de société socialiste. Elle trouve inspiration dans l'approche de conscientisation latino-américaine (Freire, 1974). Elle suit de près, du côté de l'Europe, les débouchés politiques de l'action sociale que développe la « nouvelle gauche » issue du mouvement de mai 68 en France ou de l'« automne chaud » italien de 1969 (Hamon et Rothman, 1987 et 1988).

Contexte de la période : un État-providence en expansion et un État québécois en passe de devenir peut-être un État national ; mouvements sociaux à l'offensive, en synergie les uns avec les autres, mouvements populaire et étudiant, syndical et national réunis. D'où un espace assez large dévolu à l'expérimentation sociale et aux débats en dehors du service

communautaire, PUQ. Pour suivre l'actualité de l'O.C. en CLSC, voir le bulletin du RQIIAC, *InterAction*

public, expérimentation sociale d'ailleurs partiellement encouragée par l'État. Période pendant laquelle un nouveau service public émerge (les CLSC), tandis qu'une action communautaire autonome fait peu à peu sa niche dans nombre de quartiers populaires des grands centres urbains tout comme dans les milieux ruraux et semi-urbains.

Années 80 : l'introduction de l'associatif dans l'espace public

Les années 80 prennent une tout autre allure. On saisit mieux la nature contradictoire de l'État, ses politiques inconsistantes, ses mesures et pratiques souvent incohérentes et donc la marge de manœuvre dont peuvent, à certaines conditions, disposer les mouvements sociaux locaux.

Contesté à droite par le courant conservateur qui évoque le spectre de la crise financière (« Il faut dégraisser l'État ») et donc de l'impossibilité de répondre adéquatement aux demandes sociales, le service public est également critiqué à gauche par les milieux communautaires et alternatifs qui diagnostiquent un État bureaucraté et dirigé de façon très technocratique. Bref, aux yeux de l'opinion sociale, un secteur public en perte de légitimité coexiste avec un secteur communautaire autonome parvenu à occuper une place dans l'espace public. La question qui se pose devient alors : comment les intervenants sociaux du service public peuvent-ils faire leur travail sans perdre de vue le droit des usagers de participer aux décisions qui les concernent ?⁸

Ce mode d'intervention qui se voulait universel est en réalité un type particulier de réponse aux besoins sociaux qui a sa face cachée. Il comporte un prix à payer : le secteur public, règle générale, a exclu les usagers et les salariés des décisions de la plus grande...à la plus petite (Bélangier et Lévesque, 1994)... Et il ne règle pas tous les problèmes. L'idée d'un secteur associatif fortement présent dans l'espace public obtient donc pendant cette période ses lettres de créance.

communautaire.

⁸ Voir notamment J.T. Godbout pour une analyse institutionnelle critique de l'ensemble des services sociaux, dans son livre: *La démocratie des usagers*, Boréal, Montréal, 1987.

La décennie 90: les communautés locales aux prises avec le défi du développement économique

Quand l'économie ne porte plus la croissance du social, comment réorganiser ce dernier ? Voilà une question centrale qui ne pouvait être esquivée avec l'arrivée des années 90. Finie l'époque où l'on pouvait se situer à l'intérieur d'un schéma simple où se combinaient une conjoncture économique favorable et le développement d'un État social branché sur les demandes des mouvements sociaux. Finie également l'époque où le développement d'un service public centralisé constituait la principale voire l'exclusive réponse à de nouveaux besoins.

Bref, ce qui avait constitué les assises du développement social pendant plus de 20 ans s'effrite :

- 1) les problèmes sociaux sont de plus en plus directement liés au marché du travail et à l'emploi, pivot non seulement d'un revenu décent mais aussi d'une certaine reconnaissance sociale, d'un statut et d'une dignité ;
- 2) le service public n'est plus considéré, dans les faits tout au moins, comme la voie royale, le secteur communautaire occupant un espace de plus en plus large⁹;

L'intervention sociale, et plus largement le développement social, font donc face dans cette décennie à de nombreuses transformations suscitées par une conjoncture où le progrès économique (gains de productivité) s'affirme mais sans progression correspondante de l'emploi et de la redistribution de la richesse par l'État. Le renouvellement passera alors par :

- 1) une inscription dans un cadre plus **régional** et un engagement plus intensif dans une **interface** entre d'une part le service public et d'autre part les organisations communautaires. La décentralisation des services publics issue de la réforme de la santé et des services sociaux (1991) s'accroît avec celle de l'emploi en 1997 et celle du développement local et régional en 1998. L'arrivée des CLE et des CLD, le renforcement des CRD et la création des CRES de même que la consécration des MRC comme pallier stratégique de développement économique et social donnent une

⁹ Dans le seul champ de la santé et des services sociaux, il occupe 10 107 personnes sur une base régulière et 14 871 occasionnelles représentant l'équivalent de 9810 employés à temps plein en 1994 contre un équivalent

certaine stabilité à cette inscription dans **le local, l'infrarégional et le régional** (Proulx, 1999).

2) une intervention sociale de plus en plus engagée dans une sorte de « virage économique » tant du côté de programmes sociaux des pouvoirs publics que du côté des projets des mouvements sociaux eux-mêmes. On assiste à l'émergence d'une approche autre que celle des transferts sociaux pour la résolution des problèmes sociaux et la recomposition du tissu social. Autrement dit, des solutions sociales nouvelles font jour à partir d'interventions **sur le registre économique**, d'où l'introduction dans l'espace public de notions d'**économie sociale** et de **capital social**, d'**insertion sociale par l'économie**, de **développement économique communautaire** et de **gouvernance locale**, notions qui rejoignent celles, plus anciennes, d'**aménagement intégré des ressources** et de **développement local**.

3) une intervention sociale qui contribue à la mise en place de nouveaux **dispositifs communautaires transversaux** d'intervention privilégiant la stratégie du DÉC. Les politiques publiques sectorielles par programmation visant certaines populations cibles et certains groupes d'âge (ou étapes de la vie) continuent d'exister et même de prévaloir. Mais elles sont de plus en plus remises en question par l'expérimentation des dispositifs à partir des collectivités locales et de la problématique renouvelée du développement local. Ces dispositifs peuvent être publics ou communautaires, ou les deux à la fois, comme en témoignent les Centres de développement local (CLD), les Corporations de développement communautaire (CDC), les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et les Sociétés d'aide aux collectivités locales (SADC). Nouveaux acteurs, nouvelles règles du jeu, nouveaux outils d'intervention, nouveaux chantiers et nouveaux savoir-faire en gestation et partant de là gestation de nouveaux modes de régulation où le développement social (reconfiguration de l'État-providence) et le développement économique s'articulent autrement.

de 11 000 employés à temps plein dans les CLSC la même année (Bélanger, 1999: 96). Les cinq dernières années confirment la tendance en croissance de ce secteur.

3. Société, économie et développement local

Dans le contexte actuel, la croissance économique n'équivaut plus nécessairement à une croissance de l'emploi. Ainsi, l'intégration sociale passe en partie par autre chose que l'emploi salarié traditionnel. Les mutations sociales et économiques telles qu'observées par les auteurs rendent nécessaires l'économie solidaire et le DÉC, tous les deux capables d'agir sur la cohésion sociale et l'emploi à travers des micro-espaces collectifs d'intégration sociale et de solidarité, et ce mieux que ce qu'accomplissent différentes mesures publiques d'insertion (Eme et Laville, 1994). Et, bien que des initiatives de développement local observées dans plusieurs pays (France, Québec, États-Unis, Chili), sont considérées comme moyen pour pallier le chômage, elles apparaissent également comme moyen de renouveler la solidarité et le lien social (Laville, 2000).

Une des forces de l'approche du développement local est sa grande capacité d'adaptation à des réalités économiques et politiques changeantes. Différentes expériences québécoises, canadiennes, américaines et européennes de développement local peuvent donc constituer des pistes de travail intéressantes pour la revitalisation d'agglomérations urbaines.

Aux États-Unis

Depuis les années 60, aux États-Unis, plusieurs initiatives de revitalisation de quartiers défavorisés des grandes villes ont été mises de l'avant. Ces initiatives sont issues d'un contexte politico-économique et culturel particulier, selon l'époque et l'endroit où elles prennent forme (Halpern, 1995). Ainsi, des programmes de développement urbain sont mis sur pied pour tenter de contrer les problèmes liés à l'augmentation de la pauvreté dans les *inner cities* (O'Connor, 1996).

Les *Community Development Corporations* (CDC) illustrent l'effort de communautés locales en vue d'améliorer les conditions de vie des résidents. Les CDC se veulent une alternative à la gentrification des centres-villes à travers la promotion du logement pour les plus démunis, le développement immobilier commercial sans but lucratif et des entreprises et des formes alternatives d'investissement. Les initiatives locales américaines hésitent cependant quant à leur rôle : réconciliation ou confrontation, développement communautaire ou dénonciation des inégalités ? Chose certaine, les attentes envers ces

initiatives sont élevées, alors que les ressources sont souvent limitées. Bien qu'elles réussissent à soulager plusieurs problèmes et sont porteuses d'espoir et d'un potentiel de changement, elles ne peuvent cependant à elles seules contrer les processus d'exclusion en cours dans les communautés ni le manque de leadership politique pour inverser ces processus (Halpern, 1995 ; Favreau, 1994 et 2000).

Un autre programme datant des années d'après-guerre est celui de la Fondation Ford, surnommé le *Gray Areas Program*. Il s'agit d'une initiative privilégiant une approche communautaire où la participation des citoyens est encouragée. Cet exemple illustre d'une part, le rôle que peuvent jouer certains organismes non-gouvernementaux dans la lutte contre la pauvreté et, d'autre part, les obstacles à cette lutte que sont les contraintes institutionnelles et la persistance des comportements racistes et de libéralisme économique. Bien que le plan original du programme supposait la remise en question des structures économiques et sociales favorisant un développement inéquitable de tous les quartiers d'une ville, les faits démontrent qu'une stratégie de ciblage a pris le dessus, et le travail s'est limité peu à peu à des populations défavorisées bien circonscrites (O'Connor, 1996).

Aujourd'hui, alors que l'économie se tertiarise et se centre de plus en plus vers le développement des nouvelles technologies, les États américains assistent à un phénomène de gentrification et d'expropriation dans plusieurs grandes villes. C'est le cas d'Ann Arbor, municipalité où un nombre de plus en plus élevé de résidents se retrouvaient sans-abri. L'historique du développement économique de cette ville et ses conséquences sur sa population, à revenu modeste, ont culminé dans la naissance d'un mouvement de résistance mené par un groupe d'intervenants. Le *Homeless Action Committee* (HAC) mène sa lutte à l'aide de différents moyens : la recherche collective, l'analyse critique du modèle de développement économique dominant et l'action directe. Il prône le droit au logement en tentant de sensibiliser autant l'opinion publique que les politiciens aux liens entre développement du centre-ville et problèmes de logement (Dolgon et alii., 1995).

En Europe

En Europe, les nouveaux besoins sont identifiés comme étant le résultat de l'actuelle conjoncture économique d'une part, et des nouvelles tendances démographiques d'autre part. Une recherche effectuée pour la *Combat Poverty Agency*, préoccupée par la concentration de la pauvreté dans certains territoires urbains et ruraux d'Irlande, constate

que le phénomène de la pauvreté persiste malgré une croissance économique soutenue (Donnison et alii., 1991). Cette inégalité de la croissance économique qui caractérise l'Europe occidentale depuis la fin des années 70 a amené certaines collectivités à tenter de se reprendre en main, à travers diverses stratégies locales de développement économique (Birkhölzer, 1996).

Ainsi, pour répondre aux nouveaux besoins résultant de cette nouvelle conjoncture économique, des services de proximité sont mis sur pied. Il s'agit là d'un exemple de la créativité sociale visant à répondre à la crise de l'État social, en Europe et ailleurs (Laville, 1992). Il existe une diversité de politiques et d'expériences de relance de communautés défavorisées. Une de ces expériences concerne les *community enterprises* irlandaises, qui cherchent à créer des emplois dans des quartiers urbains appauvris et qui auraient un impact positif sur l'estime de soi des participants et sur la solidarité locale (Donnison et alii., 1991). On mentionne aussi l'émergence d'un tiers-secteur de l'économie, reposant sur le potentiel endogène de développement d'une communauté, dont le moteur serait le capital social, en plus d'une reconnaissance de certains secteurs d'activités traditionnellement laissés dans l'ombre et pouvant contribuer à l'économie locale. Ces derniers pourraient, dans le cadre de projets de relance, constituer des bassins d'emplois dans des endroits fortement affectés par le chômage (Birkhölzer, 1996).

Dans ces régions en déclin, le développement de ce tiers-secteur nécessite des politiques de financement. Par contre, il y a également danger que des initiatives de relance demeurent dépendantes de l'aide de l'État et que leur dimension communautaire soit affaiblie. Ces initiatives devraient donc s'inscrire dans une stratégie plus large de lutte à la pauvreté impliquant l'État, les syndicats, les employeurs et le secteur communautaire. Quant aux formations offertes aux participants voulant retourner sur le marché du travail, elles devraient répondre à leurs besoins autant qu'à ceux du marché du travail. La reconstruction de l'estime de soi devrait demeurer un objectif, tout comme la mise en place de services de garde accessibles. On devrait également assurer que les différents services publics soient accessibles à l'intérieur des communautés pauvres.

4. Acteurs sociaux et développement local

Devant le constat de fragilité des initiatives américaines de développement local, l'implication de tous les acteurs concernés par ce type de projets s'avère nécessaire afin d'assurer, entre autres, un financement à long terme (Chaskin et alii., 1997). Au Québec, le développement économique communautaire sollicite la participation de nombreux acteurs. Elle a conduit l'État à reconnaître un nouveau modèle d'intervention en plus de donner un pouvoir accru dans la société aux mouvements communautaire et syndical (Boucher, Bélanger et Lévesque, 1994 ; Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001 ; Fontan, 1994).

Programmes publics et développement local

En Europe, les activités de proximité sont vues comme pouvant conduire à une redéfinition du rôle de l'État. Le développement de ces activités est appelé à évoluer, bien que le résultat de cette évolution ne soit pas connu. Des trois voies possibles soit l'inflexion néolibérale, le réformisme social-démocrate puis l'économie solidaire, cette dernière interpelle les différents acteurs de la société, dont l'État et la population locale (Vaillancourt et Laville, 1997).

Par ailleurs, au Québec et au Canada, la reconnaissance de moyens différents de ceux traditionnellement reconnus par les pouvoirs publics est identifiée comme une nécessité, contrairement aux politiques américaines dominantes. Face aux effets mitigés des programmes individualisés d'insertion en emploi des bénéficiaires d'aide sociale, on suggère, d'une part, que les travailleurs sociaux devraient explorer des approches de développement des collectivités et d'autre part, des politiques publiques devraient être mises en place pour assurer la viabilité de ces initiatives de développement local (Coulton, 1997).

Malgré la tendance dominante aux États-Unis, certaines initiatives de ce pays ont innové. C'est le cas des initiatives de réinvestissement communautaire mises sur pied par les *Community Development Corporations*, lesquelles ont réussi à mettre de l'avant l'*Empowerment Zone Program* et l'*Urban Revitalization Demonstration Project* (ou *Hope VI*). L'accent y est alors mis sur les changements structurels sociaux et politiques, ainsi que

sur l'empowerment. Concrètement, on appuie les efforts de développement mis de l'avant par les communautés locales (Naparstek et Dooley, 1997).

Bref, tout comme en Europe où le développement de l'économie solidaire ne peut se réaliser que par un transfert de pouvoir vers les usagers des services de proximité, donc la population locale (Laville, 1992), l'exemple de certains gouvernements locaux américains démontre la nécessité de promouvoir les solutions émanant de la collectivité elle-même d'une part, et d'autre part, celle de mettre en place des politiques à l'échelle nationale pour supporter ces solutions (Naparstek et Dooley, 1997).

Mouvements sociaux et développement local

Il existe des liens concrets entre les mouvements sociaux et le développement local (Gagnon et Klein, 1992). D'une part, les liens d'interdépendance entre différents acteurs d'une collectivité sont interprétés comme le point de départ d'une façon différente d'intervenir auprès de communautés en difficulté. D'autre part, les liens d'interdépendance entre la communauté locale et le monde qui l'entoure sont également importants (Boucher et Favreau, 1997a). Ces liens peuvent être entretenus par les intervenants professionnels et bénévoles, les mouvements sociaux et les mouvements culturels et ethniques (Van Rees, 1991).

Les mouvements sociaux locaux semblent être identifiés comme une source potentielle de dynamisme régional. Ainsi, dès la fin des années 70, au Québec, un nouveau mouvement social, porté par des entreprises communautaires et coopératives, utilise l'animation sociale pour assurer le développement du territoire (Lévesque, 1979). C'est le cas également du mouvement de résistance de la part des résidants de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, face à la multinationale Alcan. Un pas est alors franchi entre dynamisme et résistance, puisque la population de cette région a voulu protéger son milieu des impacts néfastes sur l'environnement résultant de la présence de la multinationale (Gagnon, 1994).

Les mouvements de revendication des sans-abri illustrent également comment un groupe peut former une communauté détentrice d'un certain pouvoir, dans une optique de changement social. C'est le cas de *Tranquility City* à Chicago, où des sans-abri, soutenus par des organismes d'action communautaire, des églises locales et des universitaires, ont

mené une lutte pour le droit au logement, en construisant des huttes en contreplaqué dans le but de sensibiliser l'opinion publique et les décideurs. Les squatters ont d'ailleurs eu accès à des logements subventionnés suite au démantèlement du campement par la Ville de Chicago (Wright, 1995). C'est le cas également à Ann Arbor, où, devant le nombre de plus en plus élevé de sans-abri, le *Homeless Action Committee* a fait progresser le droit au logement par l'action directe (Dolgon et alii., 1995). Ces expériences ont révélé la capacité d'organisation des populations marginalisées.

Mais bien que la mobilisation de la population locale prenne forme souvent comme réponse à des orientations de développement imposées par le haut, il est rare qu'un tel mouvement perdure et propose des modes alternatifs de développement. C'est pourtant ce que semblent capables d'accomplir les CDC américaines, qui interviennent dans différents secteurs de la vie d'un quartier (Robinson, 1996). La démonstration est encore plus apparente dans le cas du Québec (Comeau et alii, 2001).

Organisations communautaires et développement local

Les organisations communautaires sont considérées comme des acteurs clés de la promotion et de l'orientation du développement communautaire. Que l'on parte, dans le cas du Québec, des comités de citoyens en milieu urbain pour se rendre aux dispositifs de coordination que constituent les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les groupes communautaires sont présents. Ils se retrouvent au cœur de l'action et se considèrent eux-mêmes, dans bien des cas, comme les initiateurs des projets de développement communautaire. Dans leurs analyses, les chercheurs leur attribuent d'ailleurs ce rôle, qu'il s'agisse de l'animation sociale (Lévesque, 1979; Bélanger et Lévesque, 1992; Bélanger et alii, 1987; Fortin, 1991), du développement communautaire (Chagnon, 1995; Ninacs, 1997), du développement économique communautaire (Bélanger, Boucher et Lévesque, 1994; Favreau, 1989, 1991, 1994c, 1995a et b; Favreau et Chagnon, 1995; Favreau et Ninacs, 1992; Fontan, 1990, 1992 et 1994; Fontan et Shragge, 1997; Gareau, 1990; Labelle, Nepveu et Turbide, 1998; Lachapelle, 1990; Lemelin et Morin, 1989; Morin, 1995), de l'aide au développement de la collectivité (Lachapelle, 1995;

Simard, 1995) et de l'organisation communautaire (Boucher et Favreau, 1997; Doucet et Favreau, 1991; Favreau et Hurtubise, 1993; Lamoureux et alii., 1996)

Syndicats et développement local

Les syndicats de l'Amérique du Nord et de l'Europe s'étaient particulièrement adaptés au modèle de production et de développement fordiste et providentialiste de l'après-guerre, comme acteurs et faisant partie du compromis qui sous-tendait ce modèle (Aglietta, 1979 ; Coriat, 1979 ; Boyer, 1979 ; Boucher, 1992 et 1994). C'est alors que l'on vit apparaître ou se développer les grandes fédérations syndicales nationales et se négocier, à l'échelle des espaces nationaux, les conventions collectives de secteur ou de branche, soit par extension des conventions d'entreprises en Europe, soit selon le mode du modèle (*pattern*) en Amérique du Nord. Dans ce dernier cas, au Québec, les négociations des conventions collectives des services du secteur public ont toutefois été organisées sous une forme très centralisée, sous la pression des syndicats eux-mêmes, à partir de 1972 (CSN et CEQ, 1984 ; Boucher, 1992).

Ainsi, pour les syndicats comme pour d'autres acteurs, le modèle de développement et de l'intervention économique et sociale devait prendre les dimensions de l'espace national qui était vu comme le lieu de protection et de développement de la démocratie tant contre la domination extérieure des grandes entreprises multinationales que contre celle des élites traditionnelles locales. En conséquence, l'intervention centralisée, de type étatique est encore considérée, par certains syndicats, comme une garantie de la protection des citoyens et de la justice (Boucher et Jetté, 1995, 1997 et 1998 ; Jetté, 1997 ; Jetté et Boucher, 1997). De ce fait, même si l'émergence des premiers syndicats est intimement imbriquée à la naissance de l'économie sociale avec les premières mutuelles et coopératives (Mayné, 1999), certains syndicats contemporains restent sceptiques et même méfiants envers les initiatives locales de développement, d'insertion au travail et d'économie sociale qui leur sont étroitement associées, une méfiance qu'endossent d'ailleurs certains auteurs, dont Jean-Marc Pottie (1998).

En dépit de ces craintes, l'ensemble des syndicats, du moins au Québec, se sont résolument impliqués dans différentes initiatives de développement local (CSN, 1992 ; FTQ, 1998). Ils sont actifs notamment dans les CDÉC (Bélangier, Boucher et Lévesque, 1994 ; Fontan,

1994 ; Labelle, Nepveu et Turbide, 1998 ; Morin, 1995), ainsi que dans le financement des entreprises locales avec les fonds régionaux d'investissement (PROFONDS, 1997 ; Lévesque, 2000). De la même façon, les syndicats québécois considèrent leur intervention dans le développement économique comme étant inscrite dans la mouvance de l'économie sociale tout en gardant un regard critique quant à la portée des initiatives qui foisonnent et au discours des autorités publiques sur le sujet (Aubry et Charest, 1995 ; Favreau, 1993).

Ce changement de position par rapport au développement local s'inscrit dans des changements de stratégies syndicales plus généraux qui se sont amorcés au tournant des années 1980 (Boucher, 1992, 1994 et 1997 ; Boucher et Favreau, 1994) qui entraînent des changements de représentations et d'identités (Boucher et Favreau, 1994). L'action syndicale s'ouvre à la perspective d'action multisectorielle et aux coalitions avec les autres mouvements sociaux (Boucher, 1992, 1993 et 1998b ; Lachapelle, 1995 et 1996).

Partenariats et développement local

Devant le constat des limites aux solutions provenant d'instances centralisées et éloignées, le partenariat local se révèle une stratégie du développement local pertinente (Gagnon et Klein, 1992 ; Tremblay, 1995). C'est le cas également aux États-Unis, où les intervenants sociaux et les chercheurs sont interpellés par le recul de l'État face à ses responsabilités sociales de même que par la décentralisation du pouvoir décisionnel en ce qui a trait à la gestion des programmes sociaux (Weil, 1997). Quant au Royaume-Uni, on y constate que le partenariat à l'ancienne entre l'État et le capital tel qu'amorcé sous le règne de Thatcher pour effectuer une restructuration urbaine n'a conduit qu'à une marginalisation accrue des populations défavorisées. Ce concept doit donc être redéfini dans le sens d'une participation plus active de la société civile (Pacione, 1992).

Le partenariat doit donc être abordé d'une autre manière, c'est-à-dire comme partie prenante d'une stratégie de développement local (Gagnon et Klein, 1992). Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) par exemple sont décrites comme des lieux de concertation au niveau local et comme des expériences de partenariat (Simard, 1995). On soutient que l'intervention territoriale doit privilégier trois types de stratégies : la mobilisation, l'organisation et la négociation. Les travailleurs sociaux se doivent d'aider le mouvement social à naître et à se développer (Autès, 1992). Aux États-Unis aussi, on

croit que le renouvellement des pratiques sociales doit s'effectuer dans le sens d'initiatives de développement social et économique et de promotion du partenariat (Weil, 1997). C'est d'ailleurs le cas des CDC, qui lient la communauté, le capital et le gouvernement pour penser un développement urbain assurant la revitalisation de quartiers en difficulté (Robinson, 1996).

Le partenariat n'est pas une panacée à tous les problèmes sociaux, bien qu'il a le mérite de permettre à des acteurs traditionnellement opposés de travailler ensemble avec un but commun. Ce but peut prendre la forme d'un combat contre ces problèmes sociaux ou du moins une tentative pour arriver à des compromis (Gagnon et Klein, 1992). La démarche partenariale, à laquelle doivent participer la société civile, les forces du marché et l'État, peut aussi viser le développement des villes dans le but de combattre l'exclusion (Sachs-Jeantet, 1996). Un autre but commun peut être celui de revitalisation du territoire, comme c'est le cas pour l'expérience de la Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent, qui met de l'avant une approche territorialisée et partenariale (Dionne et Saucier, 1995).

Le partenariat regroupe donc différents acteurs. Pour les *Community Development Corporations* américaines (CDC), les alliances se font entre les gouvernements locaux, les États, les Églises, les fondations, les banques, les corporations privées, les universités et les hôpitaux (Peirce et Steinbach, 1987). Quant aux régies de quartier françaises, elles fonctionnent à partir de nouvelles formes de partenariat, de communication et de gestion. Il s'agit d'un dispositif local et autonome, géré localement et en partenariat par les institutions et les habitants du quartier (Eme, 1999). Elles sont décrites comme une gestion collective : elle appartient aux habitants du quartier où elles ont pignon, aux animateurs qui y œuvrent, ainsi qu'aux services des municipalités concernées. Elle ne sont pas des créations étatiques (Bouzols, 1996). Au Royaume-Uni, le concept de partenariat est appelé à être redéfini de sorte à redonner du pouvoir aux communautés (Pacione, 1992).

Plus qu'une stratégie, le partenariat est même présenté comme un gage de succès des initiatives de développement local. L'expérience des CDC américaines a aussi démontré que l'apport considérable du secteur public est une condition essentielle pour assurer un développement significatif des communautés les plus démunies (Peirce et Steinbach, 1987). En France, le partenariat entre les trois piliers du développement local, soit la collectivité

(élus), la communauté (société civile) et le secteur économique, est considéré comme une condition de celui-ci. Et ce partenariat se vit par le partage de la décision, et pas seulement celui de son application (de Varine, 1996).

Quant à l'inventaire des expériences de développement local, d'ici et d'ailleurs, perçues comme pertinentes pour le Québec urbain, il permet de constater que le succès de telles initiatives est largement tributaire des efforts de concertation des acteurs sociaux de tous les secteurs, à savoir privé, public, syndical et communautaire (Favreau et Lévesque, 1996 ; Tremblay et Fontan, 1994). Enfin, une typologie des modèles d'intervention communautaire en vigueur au Royaume-Uni fait ressortir que le modèle de développement local tout comme le planning social, nécessite pour obtenir des résultats vraiment concrets, un travail de liaison et de coopération avec les décideurs publics (Poppo, 1996).

5. Nouvelles pratiques sociales et développement local

Pour bien saisir les différentes pratiques en lien avec le développement local, certains auteurs proposent une typologie ou une description des différents modèles d'intervention. Dans les années soixante, Rothman avait présenté une première typologie de modèles d'intervention communautaire en vigueur aux États-Unis. Comme ces modèles sont en évolution, il les aborde dans un texte plus récent (Rothman, 1996). Les trois modèles d'organisation communautaire, soit le développement local, l'action sociale et le planning social, sont présentés à travers une analogie avec les couleurs primaires, dont on peut tirer toute une gamme de couleurs, et donc, ici, de modèles. Car dans la réalité, ces modèles existent rarement dans leur forme idéale, on retrouve plutôt différentes formes hybrides et ce, en raison de la pluralité des besoins et des valeurs qui caractérise la société contemporaine. Cette capacité d'ajustement serait d'ailleurs une force que les praticiens devraient développer. Ainsi, les *Neighborhood Block Clubs* combinent le développement local et l'action sociale, puisqu'ils prônent le développement de leur communauté tout en se portant à la défense des intérêts de leurs résidents. Quant aux zones d'empowerment américaines, qui font appel à des connaissances techniques d'experts pour tenter de relancer le développement de territoires défavorisés en stimulant des entreprises gérées par les résidents, elles allient planning social et développement local.

Cette typologie de Rothman sert de base pour un autre auteur qui, devant la grande variété de modes d'intervention, propose un modèle permettant de rendre compte de cette diversité de pratiques communautaires, du planning social au développement communautaire. Il s'agit d'un outil d'analyse autant que d'intervention, applicable aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. L'auteure illustre son propos par deux études de cas (Jeffries, 1996).

Au Royaume-Uni, différents modèles d'intervention communautaire existent et couvrent un continuum partant des soins offerts aux membres d'une collectivité jusqu'à l'action sociale. Entre ces deux extrêmes, il y a l'organisation communautaire, le développement communautaire, le planning social et l'éducation communautaire. La comparaison de ces différents modèles, de même que l'analyse de leur contexte d'émergence et de leur évolution, permet de constater des similitudes. Elle permet également de voir que les modèles se recoupent, bien qu'ils reflètent des idéologies et des traditions diverses. Notons que le modèle de développement communautaire est décrit comme une pratique où des outils de prise en charge sont offerts aux membres d'une collectivité. Le développement local se trouverait quelque part entre le développement communautaire et le planning social (Popple, 1996).

Enfin, à travers un inventaire de plusieurs expériences de développement local, d'ici et d'ailleurs, perçues comme pertinentes pour l'IFDEC, on explicite les différentes dimensions de ce type d'intervention. Ainsi, le développement de l'insertion, la création d'entreprises et d'emplois, l'aménagement du territoire et la création de structures locales de développement constitueraient différents éléments du développement local (Tremblay et Fontan, 1994).

Développement local, insertion socioprofessionnelle et économie sociale

L'insertion est considérée comme un concept clé aujourd'hui, en tant qu'intervention sociale, dans son lien avec la pauvreté. En France, le territoire et l'insertion socioprofessionnelle seraient considérés comme de nouveaux pôles des politiques publiques d'intervention sociale, dans un contexte où se développe le phénomène de la paupérisation (Autès, 1992). Dans le même sens, aux États-Unis, l'insertion des individus ne peut se faire adéquatement si ces derniers sont pris isolément, ce qui est le cas. Une telle

insertion, pour être concrète, demande un renforcement des collectivités pour qu'elles puissent soutenir les individus dans leur démarche d'insertion en emploi (Coulton, 1997).

En abordant les pratiques d'insertion et les initiatives de relance locales répertoriées en Europe, on observe que les formations offertes aux participants voulant retourner sur le marché du travail doivent répondre aux besoins de leurs participants autant qu'à ceux du marché du travail. La reconstruction de l'estime de soi doit demeurer un objectif, tout comme la mise en place de services de garde accessibles (Donnison et alii., 1991).

Quant aux régies de quartiers françaises et aux coopératives sociales italiennes, elles développent des services de proximité tout en favorisant la création d'emplois pour les résidents locaux. La combinaison des deux éléments contribue ainsi à leur insertion sociale. Elles doivent cependant faire face à de nombreux défis : concurrence à l'intérieur d'une économie de marché dont elles doivent suivre les règles ; le financement ; la répartition du pouvoir entre partenaires ; la délimitation de leur territoire.

Initialement destiné à intervenir en dehors de la sphère économique et de la sphère publique, l'associatif a été amené à les croiser toutes les deux (Bidet, 1997 : 144). À quelles conditions ces initiatives peuvent-elles s'inscrire dans la durée ? Grosso modo, la littérature sur la question indique que la durée de ces initiatives repose sur trois ou quatre grandes conditions : 1) d'abord et en bonne partie sur la capacité des pouvoirs publics à reconnaître leur utilité (financement récurrent, flexibilité laissant place à l'innovation, reconnaissance de leur fonction citoyenne, etc.) ; 2) ensuite, sur une nouvelle culture associative, sur la capacité que ces associations et coopératives a d'assumer davantage la dimension entrepreneuriale que leurs activités induisent ; 3) puis, sur la capacité des grands mouvements disposant de fortes assises économiques (institutions financières coopératives, grandes coopératives agricoles, etc.) de soutenir le développement de l'économie sociale dans de nouveaux créneaux (aide à domicile, environnement, insertion des jeunes, etc.) ; 4) enfin sur la capacité du mouvement syndical à s'y investir par l'intermédiaire notamment de ses fonds propres.

Comme ces conditions sont plus ou moins respectées selon les régions et les périodes, on se retrouve, en termes d'avenir de l'économie sociale et du développement local dans ce

champ, face à trois directions différentes et face à un développement relativement inégal de ce type d'initiatives :

Premier scénario : l'insertion comme passerelle vers le marché traditionnel du travail

Un premier type d'initiatives locales d'insertion (entreprises et organisations) se déploient principalement en tant que secteur de transition vers l'économie de marché. Dans ce scénario, l'implicite de ces initiatives est à l'effet que, premièrement, l'économie marchande peut faire l'essentiel du travail d'insertion et, qu'en second lieu, il y aura retour au plein emploi à plus ou moins brève échéance.

À l'intérieur de ce scénario, les pratiques principales se spécialisent dans le rôle de sas (ou de passerelle), dans une intervention de transition entre le monde du non-travail (petits boulots, etc.) et celui du travail classique (régulier, à contrat indéterminé). D'où la prédominance des accompagnements individuels, des stages et des emplois assistés. Si on analyse la portée de cette intervention, on peut observer qu'elle permet d'éviter le pire, le basculement dans l'exclusion définitive. Tout compte fait, il s'agit là d'un mode minimal de gestion sociale du chômage car les entreprises sociales forment une sous-économie dépendante (voire sous-traitante) de l'économie de marché en déléguant aux associations et aux coopératives un rôle de palliatif. Les politiques publiques s'inscrivent ici dans une logique de ciblage et d'urgence et les entreprises sociales sont pratiquement maintenues alors dans la fragilité économique. C'est là une façon d'enfermer l'économie sociale dans la seule économie d'insertion. On retrouvera de façon prédominante un tel scénario minimaliste dans les pays plus conservateurs comme la Grande-Bretagne avant l'arrivée du Parti travailliste au pouvoir en mai 1997 (Spear, 1998).

Deuxième scénario, les entreprises sociales d'utilité collective

La littérature sur le sujet aborde également les expériences qui se déploient prioritairement en tant que secteur d'utilité sociale à côté du service public. Dans ce scénario, il est postulé que l'insertion est une forme d'intervention complémentaire dans certains créneaux du service public, ce dernier étant considéré comme la voie royale. Secundo, ce scénario sous-entend la pertinence des entreprises sociales pour favoriser une gestion moins coûteuse de certains services de caractère collectif.

À l'intérieur de ce scénario, les pratiques ont tendance à se spécialiser dans un rôle de complément au service public en élargissant le champ de l'emploi protégé à certaines catégories de personnes ayant ce qu'on nomme, à défaut de mieux, un « handicap social »¹⁰. La portée de cette intervention n'est pas négligeable parce qu'elle permet de créer des emplois disposant d'une certaine reconnaissance (une sorte de statut intermédiaire entre le travail classique et la simple assistance comme c'est le cas des stagiaires en entreprise d'insertion, par exemple). Les associations et les coopératives sont dès lors plutôt identifiées comme des « partenaires » indispensables. Les initiatives ainsi encouragées par des politiques publiques plus progressistes fournissent une ouverture à une logique de création d'emplois répondant à des besoins nouveaux.

Les risques de s'en tenir à ce type d'intervention ont trait au cantonnement dans le « social » au détriment de leur rôle sur le registre des politiques d'emploi, de la formation et de la relance ou de la consolidation des économies locales et à la dévolution des entreprises sociales dans un rôle de secteur parapublic d'emplois qui sans être nécessairement précaires participent d'une logique non plus d'assistance aux personnes (logique la plus néfaste pour l'estime de soi) mais de secteur assisté. Les associations se voient ainsi investies d'une mission de service public et sont en quelque sorte remorquées par le marché public. Leur marge de manoeuvre comme têtes chercheuses et détectrices de besoins nouveaux, comme entreprises « proches », comme entreprises innovatrices s'en trouve affaiblie. On retrouvera de façon prédominante un tel scénario dans les pays où l'intervention étatique centralisée est pleinement valorisée, où les partis socio-démocrates sont relativement forts comme la France du Parti socialiste sous Mitterrand par exemple (Eme, 1998).

Scénario trois : l'insertion conjuguée avec le DÉC

Par ailleurs un certain nombre d'initiatives locales se déploient comme entreprises d'économie sociale et solidaire dans une perspective d'économie plurielle concevant ainsi en pratique le développement économique et social autour de trois pôles, les pôles marchand, public et associatif (Aznar et alii, 1997).

¹⁰ Par référence, historiquement, aux plateaux de travail pour handicapés mis en place dans les années 60. Les politiques sociales se sont plus tard élargies en ciblant non plus seulement les personnes ayant un handicap

Ce scénario sous-tend que les initiatives locales d'insertion sont considérées comme des initiatives d'intérêt collectif et qu'elles sont capables de mieux prendre en compte les besoins de groupes en difficulté en fournissant un cadre plus approprié à leurs aspirations dans la création d'entreprises. En même temps, on sous-entend que l'économie fonctionne au marché et à l'État mais que l'économie sociale a un apport propre et n'a pas, pour se déployer pleinement, à être soumis aux impératifs des deux autres pôles de l'économie.

Dans ce dernier scénario, les pratiques sont souvent inscrites dans une démarche de développement local, de réactivation des économies locales, de redéploiement d'une économie territoire. Emplois temporaires mais aussi permanents, dynamique de socialisation nouvelle (les « solidarités chaudes ») et de mises en réseau vont devenir centraux. Lorsque des organisations communautaires de formation à l'emploi, des entreprises sociales et des agences de développement local additionnent leurs forces sur un même territoire autour d'enjeux partagés avec un service public ouvert, on est dans la direction de ce troisième scénario.

Ce scénario n'est pas sans avoir ses limites. Le risque du « localisme », du développement endogène de communautés qui se referment sur elles-mêmes. Le risque également d'une vitalité socioculturelle (appartenance à une communauté) insuffisamment portée par une force économique suffisante (notamment la difficile cohabitation avec les institutions de l'économie sociale traditionnelle).

La portée de cette intervention est cependant plus significative parce que l'on hybride les économies locales, l'on contribue au refaçonnage des services collectifs locaux, l'on met en valeur le potentiel de démocratisation pour les travailleurs et les usagers de ce type d'entreprises et d'organisations de proximité et qu'on inscrit les efforts déployés dans une logique transversale de développement. À première vue plus idéaliste, ce scénario est plus présent que les autres dans certaines sociétés. C'est le cas de l'expérience québécoise et de l'expérience italienne (Borzaga, 1998; Favreau, 1998; Comeau, 1997).

physique ou intellectuel, et donc des difficultés particulières d'insertion sur le marché du travail, mais un handicap social (jeunes décrocheurs, chômeurs de longue durée...).

En guise de conclusion à ce propos, il faut remarquer que les trois scénarios évoqués, les pratiques qu'elles favorisent et les perspectives qui leur sont sous-jacentes révèlent des sensibilités différentes, qu'il importe de ne pas opposer inutilement. Elles sont souvent complémentaires. Les publics visés par l'insertion sont trop hétérogènes et les défis à relever trop complexes pour ne pas reconnaître l'utilité d'approches différenciées. Cependant, au lieu de se reconnaître complémentaires et d'admettre leurs propres limites, ces perspectives auront parfois tendance à s'affronter et à déboucher sur des conflits entre acteurs et partenaires de l'insertion. Ceci étant dit, comment optimiser ce dernier scénario dont le contenu nous apparaît plus riche que les deux autres ? Quelles sont les conditions générales de sa progression :

- 1) En aval, la construction d'un rapport de forces en misant sur les mouvements sociaux locaux pour s'assurer de la force du nombre, pour s'assurer de la pénétration des projets dans les institutions locales susceptibles d'y contribuer (CLSC, CLD, caisses populaires...), pour s'assurer d'une capacité de diffusion. Au Québec, l'implication des mouvements sociaux dans la lutte pour l'insertion à l'emploi ou son maintien est déterminante (Assogba, 2000 ; Beaudoin, 1999).
- 2) La multiplication des échelles d'intervention et la mobilité ou l'agilité nécessaire pour changer d'échelle d'action. Au Québec, le positionnement du gouvernement durant la décennie 90 pour favoriser des partenariats sur la question de l'emploi et des initiatives comme le Sommet socio-économique de 1996 et celui de la jeunesse en 2000 a favorisé la mise en réseau de tous les secteurs de l'économie sociale de même que le développement d'une organisation-parapluie, le *Chantier de l'économie sociale*, rendant ainsi possible la multiplication organisée des échelles d'intervention. La très grande majorité des initiatives d'insertion sont en réseau au plan local, régional et national. Ils se consultent, se refilent les informations pertinentes (processus accéléré par les nouvelles technologies des communications), participent à différentes instances publiques des filières institutionnelles de développement local et d'économie sociale nouvellement mises en place (CLD, CRES, CRD...), organisent des débats, s'inscrivent dans des réseaux internationaux d'économie sociale ou de développement local.

- 3) Des financements propres. C'est ce que la plupart des grands acteurs sociaux (organisations syndicales, mouvement coopératif, service public...) au Québec ont perçu assez rapidement comme en témoignent plusieurs recherches dont les nôtres (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001).
- 4) Des collaborations étroites et durables avec les pouvoirs publics (l'État et les municipalités) s'inscrivant dans des logiques plus transversales (par différenciation avec les logiques de ciblage) et davantage centrées sur la prévention sociale et le développement (par différenciation avec les logiques d'urgence). La nouvelle génération d'organisations et d'institutions (les filières) créés dans la dernière décennie apparaît pouvoir favoriser ces collaborations (Comeau, 1997).
- 5) En amont, un nouveau projet de société et un nouveau contrat social. Économie plurielle, économie territoire revitalisée, refaçonnage d'un État social font partie de ces lignes de force d'un nouveau modèle québécois de développement.

Institutionnalisation du développement économique communautaire

L'institutionnalisation du développement local et de l'économie sociale dans le Québec des années 1990-2000 s'est faite par la coopération entre tous les acteurs concernés. Mais elle ne s'est pas faite et ne se fera pas non plus dans l'avenir sans conflits. Pourquoi ?

Il est difficile dans le contexte actuel de déceler des différences, voire des oppositions, entre les acteurs sociaux sur des enjeux comme l'emploi et plus largement sur le développement : tous épousent le même discours de base sur la nécessaire réforme du cadre institutionnel de l'État par la décentralisation, sur l'importance à accorder au local, sur l'opportunité de consolider la société civile, le tout s'inscrivant dans une mondialisation des marchés jugée inévitable et inéluctable. Mais parle-t-on des mêmes choses ?

Pour grossir le trait, deux visions de ces réalités se partagent le terrain. D'un côté, il y a les acteurs plus directement engagés dans le processus de la mondialisation : de nouvelles couches de cadres et de gestionnaires de grandes entreprises privées et même publiques. De l'autre, de nouveaux acteurs populaires appuyés par des intervenants issus des professions du social évoluant à l'intérieur d'instances publiques de caractère social ou

socioéconomique (CLD, CRD, CLSC...) et de professions de la gestion évoluant à l'intérieur de la PME régionale et des économies locales (SADC, SOLIDES...).

Pour les premiers, la mondialisation est et doit être néolibérale : l'économie nécessite une cure de jouvence par la privatisation des entreprises publiques et la déréglementation car les États freinent, disent-ils, les initiatives entrepreneuriales ; le développement passe par la recomposition de l'appareil productif mais aussi par la recomposition de l'espace social et la relocalisation des entreprises ; le local et la décentralisation jouent un nouveau rôle fonctionnel en soutenant prioritairement l'émergence ou la consolidation de pôles performants concurrentiels au plan international (Peemans, 1999).

Pour ceux-là, le développement local et l'économie sociale n'ont de pertinence que pour pallier les problèmes de la fragmentation sociale provoquée par la mondialisation (régions qui perdent, communautés qui s'appauvrissent, segments de la population active précarisés dans leur travail). De même, le renforcement de la société civile n'est là que pour favoriser l'initiative privée sous toutes ses formes.

Pour les seconds, il existe des contre-tendances qui participent d'une autre mondialisation, contre-tendances parmi lesquelles le développement local et l'économie sociale de même qu'une société civile en santé font partie des données cardinales d'un développement plus solidaire (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Même si certaines communautés et régions font dans la passivité, d'autres s'inscrivent dans une mobilisation active, souvent inédite. Et même si les grands projets réformateurs (la conquête socialiste du pouvoir) ne font plus partie de leur imaginaire collectif, l'affirmation identitaire de ces communautés et régions, tant sur le terrain de l'économie que sur celui du social, participe d'une redéfinition du développement par la mise en place de nouvelles institutions, que nous avons identifiées comme étant des filières, démontrant la capacité des initiatives locales d'avoir un impact sur les processus de développement à l'échelle nationale et même internationale (Favreau, 2000). Car la coopération du travail et la coopération sur un même territoire en développement ne viennent pas seulement fournir des emplois pour vivre mais du travail pour que chacun se réalise. Bref, économie sociale et développement local sont créateurs de nouvelles identités (Defourny, Favreau et Laville, 1998).

Comme l'expriment fort bien Debuyst, Arocena et Peemans dans leurs travaux (dans Debuyst et Del Castillo, 1999), l'économie sociale et le développement local s'inscrivent dans un **rapport de force entre acteurs**. Il ne s'agit pas seulement d'un phénomène économique nouveau car il y a rapport de force autour de l'occupation de l'espace (les centres-villes par exemple), rapport de force autour de l'utilisation des ressources publiques pour le développement d'une communauté ou d'une région (tensions au sein des CLD par exemple), etc. Les uns interviennent au nom de la reconstruction du tissu social, au nom de la gestion collective de l'environnement naturel pour un développement durable, au nom du contrôle par les communautés et les régions elles-mêmes de leur développement, bref au nom des droits économiques et sociaux des citoyens. Tandis que les autres interviennent au nom de l'inscription des métropoles dans la mondialisation, au nom de l'insertion des entreprises sur le marché mondial, au nom de l'initiative entrepreneuriale individuelle par opposition aux initiatives locales collectives adossées à des politiques publiques volontaristes. Tel est le contenu sous-jacent de la composante conflictuelle du développement local et de l'économie sociale.

Mais pour trouver des solutions aux tensions générées par ces visions fort différentes, « *il s'agit de produire des voies de négociation entre le public et le privé, entre le national et le local...* »(Arocena, 1999 : 55). Bref, de produire des filières institutionnelles où s'exprimeront ces tensions autour d'enjeux concrets à transformer en projets collectifs.

Développement local dans les quartiers en difficulté des centres urbains

Comme dans tous les pays industriels et urbains d'Amérique du Nord et d'Europe d'ailleurs, la proportion des résidents de quartiers pauvres dans les centres urbains du Québec, donc de l'exposition à la précarité est considérable. Au Québec, dépendant des régions, cela peut varier de 10 à 25 % de la population de ces villes. On en arrive à ces résultats sur la base d'un certain nombre d'indicateurs relativement classiques soit la démographie de ces quartiers, la structure familiale, la question de l'emploi (taux de chômage et/ou taux d'activité), l'éducation et le logement. Ce qui frappe alors ce sont les grandes similitudes d'un pays à l'autre entre les quartiers de ces différentes villes (OCDE, 1998) : une proportion élevée de familles à parent unique, des revenus très bas et un pourcentage élevé de personnes et de familles dépendantes des revenus de transferts sociaux, un faible niveau de mixité socioprofessionnelle, une présence significativement plus élevée d'activités

économiques informelles, une plus forte incidence de la toxicomanie, l'absence d'entreprises locales (ou une faible présence), un accès difficile à certains services (transport en commun, institution financière, pharmacie, etc.). La différence entre ces quartiers relève principalement du degré d'appauvrissement. Mais, le processus est le même : le cumul des handicaps quant à l'emploi, au logement, à l'éducation... En somme, la disqualification sociale, la spécialisation sociale de l'espace urbain, l'absence de médiation entre les communautés locales en difficulté et les pouvoirs publics forment les caractéristiques centrales de ces quartiers frappés par la crise urbaine.

Ces quartiers en difficulté nécessitent donc des politiques publiques et communautaires transversales : pour être en mesure de travailler sur l'ensemble de la situation (cumul des handicaps), l'intervention doit se faire avec l'approche globale que permet de le DÉC. Les politiques sectorielles, davantage conçues pour les quartiers de classes moyennes, ont peu d'efficacité.

Dans cette perspective, la prévention sociale est une politique centrale à mettre de l'avant. Il est impératif d'intervenir sur les problèmes avant qu'ils aient atteint la gravité de la situation de quartiers d'extrême pauvreté. Il est plus coûteux, plus long, moins efficace de travailler principalement, voire exclusivement dans des quartiers ciblés pour leur extrême pauvreté. Non seulement y a-t-il l'effet pervers de la stigmatisation qui perdure mais l'intervention se centre sur un travail auprès des pauvres au détriment d'une intervention de renforcement des résidents dans leur ensemble et de la citoyenneté en général.

Les politiques publiques ou communautaires à mettre en œuvre doivent donc travailler simultanément l'intervention sur le bassin d'emploi, l'accès à l'éducation, l'amélioration du logement et du cadre de vie... dans une perspective de développement local qui ne divorce pas le développement économique -traditionnellement dévolu aux entrepreneurs privés - du développement social, du développement de services - traditionnellement confié aux intervenants sociaux.

La mise en œuvre d'une approche intégrée, **économique**, c'est-à-dire suscitant des investissements dans l'économie locale et créant des emplois et, **sociale**, c'est-à-dire des services collectifs de proximité (publics et communautaires) branchés sur les besoins

sociaux locaux, voilà succinctement résumées les lignes de force à développer. Ce qui nécessite d'accorder une place plus grande à des dispositifs fondés sur le partenariat et à des ententes entre le service public (tous les services confondus) et le mouvement social local (OCDE, 1998). Le secteur privé doit être mis à contribution dans un cadre surtout défini par les deux autres composantes de la démarche partenariale parce que la logique d'intérêt social général de ces deux composantes apparaît généralement prévalente.

Penser le passage du micro au macro

L'addition de dizaines de petits projets ne peut constituer à elle seule un développement d'ensemble. D'autant que l'action trop strictement locale s'use d'elle-même si elle ne débouche pas un jour sur d'autres perspectives. Il faut donc que l'action locale de type associatif identifie ses partenaires dans un projet de portée générale : l'université, la municipalité, des organisations syndicales, les paroisses, des organisations professionnelles, des organisations d'économie sociale, des commerçants locaux... La réussite du développement local de quartiers en crise dépend de certaines conditions : l'existence d'un dispositif sociopolitique transversal (un comité des résidents par exemple), une approche intégrée (psychosociale et communautaire), des pôles de développement propres, une aide extérieure en provenance d'équipes de professionnels multidisciplinaires, d'un service public de proximité comme le CLSC ou un CLD, la mise à contribution de l'Église locale (la pastorale sociale)...

Le passage du micro au macro, qui est au cœur de nos préoccupations sur le changement social, ne se réduit pas à un changement d'échelle. C'est aussi un changement de nature, d'enjeux, d'acteurs et d'instances, de formes de médiation et de médiateurs... Par exemple, on n'a tendance à penser qu'en matière de changement social, ce qui va du bas vers le haut est positif et ce qui va du haut vers le bas est négatif (FPH, no 70, 1995).

Or, très souvent les initiatives locales n'arrivent pas à se reproduire plus largement et donc à passer du micro au macro ou à l'inverse des initiatives venues d'en haut (macro) ne s'enracinent pas au plan local et n'aboutissent nulle part. La question devient alors : comment une innovation, née localement, se diffuse-t-elle ? Quelles sont les conditions de sa diffusion ? L'ouverture de l'environnement à cette innovation est capitale :

- L'environnement institutionnel ou les rapports États et associations : la reconnaissance par les pouvoirs publics ; un financement extérieur souple ; une diversification des partenariats ; des contrats exclusifs et des ententes durables.
- L'environnement intellectuel : la légitimité de l'innovation par la diffusion des idées liées à cette innovation tels que les écrits de chercheurs, de journalistes... ; la formation de nouvelles générations de leaders ; la médiation des mouvements sociaux.
- L'environnement politique : la structure fédérative des réseaux et forces locales autour d'une plate-forme commune ; l'intervention auprès des décideurs pour les informer, pour négocier, pour démontrer leur efficacité sociale ; le repérage des facteurs favorables ; la diversité des stratégies combinée à l'organisation de la concertation.

Au Québec, l'émergence de ces nouvelles filières institutionnelles de création d'emplois par l'économie sociale et le développement local a fait apparaître plus explicitement les nouveaux paramètres d'une intervention publique et communautaire adaptée à la situation d'aujourd'hui :

Du côté des politiques publiques (gouvernements centraux et municipalités) :

- Récurrence du financement aux associations et à leurs porteurs de projets ;
- Soutien à une logique de projet plutôt que de programme ;
- Financement significatif de l'innovation ;
- Soutien à l'entrepreneuriat collectif ;
- Légitimité accordée aux organisations de défense de droits sociaux.

Du côté des institutions de service public local (CLSC, CLE, CLD...)

- Soutien aux démarches partenariales à trois (le secteur associatif, le service public local et le secteur privé) ;
- Démarches interministérielles pour favoriser le décloisonnement des interventions ;
- Privilégier des interventions territorialisées et transversales.

Du côté des forces économiques locales (caisses populaires, fonds de développement...)

- Soutien à la nouvelle économie sociale ;
- Participation à des démarches de développement économique communautaire (revitalisation économique et sociale de quartiers) ;
- Participation à la mise sur pied et/ou la consolidation d'organisations communautaires d'insertion socio-professionnelle.

Du côté des mouvements sociaux locaux

- Épouser une stratégie à deux volets : action sociale de défense de droits d'une part et militantisme économique de l'autre ;
- Développer une capacité de changer d'échelle d'action en cherchant à intervenir autant au plan national et même international qu'au plan local et régional.

6. Développement local, démocratie et citoyenneté

Le développement local et les pratiques qui y sont rattachées semblent liés de près à la question de la démocratie et de la citoyenneté. En France, la régie de quartier serait même « un dispositif d'accès à la citoyenneté avant d'être un dispositif d'insertion par l'économique » (Bouzols, 1996 : 42). Au Royaume-Uni, tant le concept de citoyenneté que celui de partenariat pourraient être redéfinis et servir de base à une restructuration de

l'espace urbain, où les besoins de populations souvent ignorées seraient enfin considérés. Il s'agit de contrer l'interprétation de ces concepts hérités du courant thatchériste, où ils sont liés à la responsabilité individuelle et au libéralisme économique et où l'économie a préséance sur les droits sociaux. Car dans cette optique, les efforts de restructuration urbaine mis de l'avant par l'État, en partenariat avec le capital, n'ont conduit qu'à une marginalisation accrue des populations défavorisées (Pacione, 1992).

Cette évolution du sens de la citoyenneté est d'ailleurs reprise par d'autres pour dire qu'elle ne passe plus seulement par le travail salarié. Ainsi, il faut trouver de nouvelles voies d'intégration sociale, dont l'économie solidaire, caractérisée par la proximité, l'hybridation des ressources marchandes, non marchandes et non monétaires, ainsi que par la participation active de tous les acteurs concernés (Eme et Laville, 1994).

La participation apparaît également comme une notion centrale du développement local. D'une part, l'avenir de la démocratie serait liée à l'avenir de la ville, menacée par les mécanismes de l'exclusion. Cette démocratie passe par l'implication des citoyens dans le développement de leur ville (Sachs-Jeantet, 1996). D'autre part, le développement économique communautaire s'avère un outil permettant de dépasser le contrat libéral de la modernité et de l'État-providence dans sa forme actuelle, en ce sens qu'il permet la participation de la population et de tous les acteurs socio-économiques à la définition d'un nouveau contrat social (Vaillancourt et Laville, 1997).

Aux États-Unis, l'évolution des modèles d'intervention communautaire depuis les années 60 est caractérisée entre autres par la participation d'un public plus large au processus de décision du modèle de planning social. Cette participation permet à un projet d'acquiescer plus de crédibilité aux yeux de ce public (Rothman, 1996). Par exemple, un programme de développement urbain mis sur pied dans les années d'après-guerre par la Fondation Ford, le *Gray Areas Program*, privilégie une approche communautaire où la participation des citoyens est encouragée (O'Connor, 1996).

Cette participation semble privilégiée pour développer l'autonomie des populations. Il faut donc renouveler la vie associative et assurer le partage, entre les partenaires du développement local, des responsabilités, des décisions et des risques (De Varine, 1996).

Dans un ouvrage datant de 1979, Benoît Lévesque abordait déjà en ce sens la pratique d'animation sociale alors en émergence, où était favorisée la prise en charge des communautés par elles-mêmes. On visait le développement du territoire, à travers un processus de conscientisation et d'utilisation des forces vives du milieu.

Peut-on parler de participation et d'autonomie sans parler de pouvoir ? Différentes stratégies semblent aptes à redonner du pouvoir économique et politique aux communautés (Doucet et Favreau, 1991). Les CDC américaines et les CDÉC québécoises, en plus d'améliorer la qualité de vie des quartiers à faible revenu, se révèlent être des incubateurs de **leadership local**. Elles jouent même parfois un rôle de levier vers des lieux de pouvoir plus élevés pour certains résidents qui deviennent politisés à travers leur participation à différentes activités (Robinson, 1996).

Enfin, pour que les initiatives locales d'économie mixte et solidaire durent, elles doivent s'appuyer sur l'appartenance communautaire, la régulation économique des rapports avec l'environnement, de même que sur la régulation juridique des rapports internes basée sur la reconnaissance des droits sociaux (Laville, 2000).

CONCLUSION: le développement local, une mobilisation sociale pour transformer des problèmes sociaux en projets collectifs

1. Développement local et territoire

Plusieurs de nos travaux de recherche antérieurs en développement local s'articulaient autour d'une problématique de l'emploi : les organisations et entreprises d'insertion par le travail, la microfinance et les fonds de développement, les services de proximité comme gisement d'emplois, le développement économique communautaire et ses dispositifs d'intervention (sur les bassins locaux et régionaux d'emploi)¹¹. Les intervenants tant publics qu'associatifs étaient en demande de comprendre tout à la fois le chômage massif et les pistes nouvelles de sortie de crise par le développement de l'emploi initiées par les régions en difficulté et dans les communautés locales tandis que les chercheurs (en sociologie, en travail social, en relations industrielles, en économie...) avaient pour la plupart ignoré ou sous-estimé ce type de questions.

Avec la décennie 90, les innovations issues de ces dispositifs d'accompagnement de l'emploi (CDÉC, SADC, CJE, etc...) ont eu la particularité d'occuper peu à peu une place en tant que lieux spatialisés de coordination des interventions de développement : leur territorialisation, leur démarche partenariale, leur multiactivité, leurs fonds propres de développement et leur fonction politique d'interlocuteurs privilégiés auprès des pouvoirs publics dans la relance de l'emploi s'en sont trouvés rehaussés. Entre autres, la décennie qui vient de se terminer a vu se développer sur ce terrain, sous la pression de la demande sociale, quelques substantielles réformes de la part des pouvoirs publics : dans le domaine du développement régional (renforcement des Conseils régionaux de développement), dans le domaine de l'insertion et de la formation de la main-d'œuvre (Centres locaux d'emploi et soutien aux organisations communautaires de formation de la main-d'œuvre) et dans le domaine du développement local (Centres locaux de développement).

¹¹ Voir à ce propos Favreau et Lévesque (1996) ; Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell avec la collaboration de Paquet et Saucier (2001), *Emploi, économie sociale et développement local : les nouvelles filières* .

Approfondir la connaissance de ces pratiques et des politiques afférentes qui émergent, en tant que réponses de l'acteur public et de l'acteur associatif (syndicats, groupes de femmes, organisations communautaires de jeunes...), pour faire face aux nouveaux défis économiques et sociaux de régions et de communautés en voie de restructuration, constitue un axe majeur de recherche en matière d'organisation communautaire (Perry et Lewis, 1994 ; Vidal, 1992 ; Christenson & Robinson, 1989), en économie sociale (Bidet, 1997 ; Laville, 1994 et 2000) et en développement régional (Côté et alii, 1995 et 1996, 1997 et 1998 ; Proulx, 1998).

Notre cadre théorique nous a renvoyé aux explications suivantes : les « Trente glorieuses » (1945-1975) ont été les décennies du monde du travail en transformant la condition ouvrière en condition salariale (Castel, 1995), d'où la fin de la pauvreté de masse combinée à la montée des protections pour tous contre les principaux risques sociaux. Mais les deux dernières décennies ont surtout été celles du capital et de la déstabilisation de la condition salariale : la mondialisation des marchés et ce qui en a découlé directement ou indirectement, telles la fonte des emplois productifs et les délocalisations d'entreprises ont alors provoqué non seulement un retour à la précarité pour un certain nombre de travailleurs de même qu'une fragilisation des protections sociales mais également une reconfiguration des régions et des communautés locales : des régions qui perdent (Côté et alii, 1995) et des régions qui gagnent (Benko et Lipietz, 1992). Les pouvoirs publics et les mouvements sociaux se sont alors engagés dans de nouvelles interventions, parfois arrimées les unes aux autres (par exemple les SOLIDE par l'intermédiaire du mouvement syndical et du Fonds de solidarité de la FTQ).

Au plan de la recherche, la toile de fond de ces pratiques et politiques nous a d'abord renvoyés dans un premier temps à la révision de la « question sociale » à partir des notions d'exclusion, de déchirure sociale et de désaffiliation (Dubet, 1992 ; Lipietz, 1996 ; Castel, 1995), de disqualification et de précarité (Paugam, 2000) et de spécialisation sociale de l'espace (Jacquier, 1993). Mais cela nous a aussi rapidement renvoyé à **la crise de la production des services collectifs sur les territoires**, d'où les questions qui surgissent : la solidarité sociale passe-t-elle encore par le seul levier d'un État central ou par un nouveau rôle des régions et des communautés quant à la production des dits services collectifs ? Quelle est la nature réelle de ces nouvelles réponses qui prennent forme au sein de ces régions et communautés ? Les pouvoirs publics s'inscrivent-ils dans la seule logique de l'urgence et de populations ciblées ou mettent-ils en œuvre des politiques transversales/territorialisées de développement ? De quels services

collectifs, au plan local et régional, nos sociétés se dotent-elles maintenant dans ce contexte de réorganisation du système productif, de mondialisation des échanges économiques et de réorientation du rôle des États (Lévesque, 1997) ? Deux grandes tendances se dessinent dans les réponses à ces questions.

Pour les premiers, la mondialisation est et doit être néolibérale : l'économie nécessite une cure de jouvence par la privatisation des entreprises publiques et la déréglementation car les États freinent, disent-ils, les initiatives entrepreneuriales. Le développement passe par la **recomposition de l'appareil productif** mais aussi par la **recomposition de l'espace économique et social** et la relocalisation des entreprises ; le local et la décentralisation jouent un nouveau rôle fonctionnel en soutenant prioritairement l'émergence ou la consolidation de pôles performants concurrentiels au plan international (Peemans, 1999).

Pour les seconds, il existe des contre-tendances qui participent d'une **autre mondialisation**, contre-tendances parmi lesquelles le développement local et régional de même qu'une société civile en santé font partie des données cardinales d'un développement plus solidaire (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Même si certaines communautés et régions font dans la passivité, d'autres s'inscrivent dans une mobilisation active, souvent inédite qui participe d'une redéfinition du développement par la mise en place de nouvelles institutions, lesquelles ont été identifiées comme étant des filières (Comeau, Favreau, Lévesque, Mendell et alii, 2001), démontrant la capacité des initiatives locales et régionales d'avoir un impact sur les processus de développement à l'échelle nationale et même internationale.

Mais, pour trouver des solutions aux tensions générées par ces visions fort différentes, il y a eu dans la dernière décennie des voies nouvelles de négociation entre le public et le privé, entre le national et le local (Arocena, 1999). Bref, la production des filières institutionnelles où s'expriment ces tensions autour d'enjeux concrets à transformer en projets collectifs.

2. La communauté locale comme source d'identité

La recherche ou la reconstruction de l'identité apparaît comme faisant partie des stratégies de développement local. « C'est dans le développement que les membres d'une communauté trouvent un objectif commun auquel appliquer les valeurs et les ressources de

leurs traditions, de leurs ambitions, de leurs désirs » (De Varine, 1996, p.13). La notion d'appartenance communautaire est considérée comme nécessaire à la pérennité des initiatives locales d'économie mixte et solidaire (Laville, 1990).

L'affirmation des particularismes du milieu de manière à favoriser un « mode de vie » original devait se bâtir non pas sur un souvenir nostalgique et passéiste d'un univers traditionnel, mais sur une identité positive, une appartenance enracinée sur un territoire donné (Dionne et Saucier, 1995 : 49).

3. Développement local: une perspective internationale

Si on compare les années 60-70 avec aujourd'hui, nous pouvons avancer la **proposition** suivante : au cours de la décennie 60-70, l'intervention sociale, tant celle du service public que des organisations communautaires, est très intimement soudée au développement de l'État-providence québécois. Dans cette période forte de l'État-providence, la réponse aux problèmes sociaux a développé **sa configuration centrale** autour de nouvelles politiques publiques (assurance-santé universelle, réforme Castonguay-Nepveu...) devenues nécessaires et possibles par une croissance économique qui va bon train. Ce sont les années de mise en place des grands services publics (hôpitaux, collèges publics, etc). Les finances publiques sont capables, au moins partiellement, d'absorber la demande en provenance des mouvements sociaux. Les mouvements sociaux eux-mêmes sont, pendant cette période, plus « étatistes » qu'aujourd'hui dans ce sens qu'ils contribuent à aiguillonner la résolution des problèmes sociaux et de santé en faisant valoir nécessité et pertinence d'une extension du secteur public.

Cependant, 20 ans plus tard, avec la décennie 80-90, s'ouvre une nouvelle période, une période de crise de l'emploi liée à une crise de la croissance économique et une période de crise de l'État-providence où les finances publiques accumulent des déficits. **Cette nouvelle donne provoque le resserrement de la production de services collectifs** dont il n'est plus évident qu'ils seront ou qu'ils demeureront de caractère public. Le scénario de l'« économie sociale » et du DÉC, la création de nouveaux services de proximité et de nouvelles entreprises collectives (Chantier de l'économie sociale, 1996 ; Vaillancourt, 1999) devient

une proposition centrale (plutôt que la privatisation des services) dans les débats en cours comme l'avait été l'étatisation dans les années 60.

En d'autres termes, la société a besoin aujourd'hui - et d'un besoin de longue durée qui est de portée stratégique - d'un **troisième pôle de développement**, d'un troisième secteur (à côté et en interaction avec le secteur public et le secteur privé). Dans le contexte de la mondialisation néolibérale, des communautés locales et des régions ont été engagées dans un cycle de déclin. Cependant, dans de très nombreux pays, des initiatives croisées de décentralisation, de développement local et d'économie sociale ont émergé pour faire face à cette crise (Defourny, Favreau et Laville, 1998). Nombreux aujourd'hui sont les chercheurs, les intervenants sociaux et économiques, certains gouvernements (France, Belgique, Italie, Espagne, Québec...) et même certaines instances internationales, tel le BIT, qui confirment l'importance de la décentralisation du service public, du développement local et de l'économie sociale dans le processus conduisant au développement¹², d'où la notion de « gouvernance locale » (Boucher et Tremblay, 1999 ; Lallement, 1999 ; Stocker, 1998), nouveau mode de régulation politique qui n'est plus ni le marché (sans l'exclure), ni l'État national (tout en le mettant à contribution) mais le développement par l'intermédiaire d'acteurs d'origines diverses (public, privé, associatif).

En outre, ce type de **mobilisation sociale** voit sa portée internationale s'accroître car les réseaux, grâce aux nouvelles technologies, s'alimentent directement et en temps réel dans le cadre d'échanges interactifs à l'échelle planétaire. Il y a en effet prolifération de sites sur l'Internet qui confirment en quelque sorte que ces initiatives, si locales par ailleurs, se rejoignent néanmoins dans une même « communauté internationale » (Demazière, 1996).

Avec son économie publique, des sociétés d'État et la présence d'institutions publiques sur tout le territoire, avec son économie sociale, avec la force de ses mouvements sociaux dont le mouvement d'affirmation nationale, le Québec est une société qui sur une trajectoire de longue durée (sur plusieurs décennies), a développé une capacité propre de répondre à l'offensive néolibérale ; 1) par ses dispositifs de médiation entre les initiatives locales et certaines politiques publiques et des espaces locaux de négociation sociale (contrairement à

l'Ontario par exemple); 2) par ses solutions plus collectives qu'individuelles aux problèmes de l'emploi et de la revitalisation des communautés (contrairement aux États-Unis, par exemple); 3) par des initiatives locales de la société civile adossées à des politiques publiques volontaristes de l'État (concertation des acteurs sociaux).

À certaines conditions, la décentralisation des politiques publiques et la poussée des mouvements sociaux peut favoriser une orientation progressiste et plus démocratique au développement économique et social. Le redéploiement des mouvements sociaux en direction de nouvelles formes de développement local et d'économie sociale induit la construction de nouvelles légitimités sur le terrain institutionnel et sur le registre démocratique (CIRIEC, 1998). L'émergence de ces nouvelles filières induit, à tout le moins potentiellement, un peu plus de démocratie. Désormais, chaque communauté dispose non seulement d'un CLSC et de caisses populaires mais également de CLD, de SOLIDE etc. et plus largement d'une nouvelle génération d'organisations et d'institutions pouvant fournir du soutien et de l'accompagnement **pour transformer des problèmes en projets collectifs**, et ainsi consolider la démocratie au plan local par un contrôle plus effectif des populations sur le développement de leur territoire d'appartenance, là où elles choisissent de bâtir un « vivre ensemble ».

¹² Voir à ce propos un numéro thématique de la revue *Économie et Humanisme* (numéro 350, octobre 1999), «Le développement local, une dynamique internationale».

Références bibliographiques

- AGLIETTA, Michel (1982). *Régulation et crises du capitalisme. L'expérience des États-Unis*, Paris, Calmann-Lévy, (1976), 334 pages.
- AGLIETTA, Michel et Anton BRENDA (1988). *Les métamorphoses de la société salariale. La France en projet*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, 274 pages.
- AROCENA, J. (1999), « Les approches latino-américaines du développement local » dans Debuyst, F. et I. Yépez del Castillo, *Amérique latine. Espoir de pouvoir et identités collectives*, L'harmattan, Montréal/Paris, pp. 39 à 64.
- ASSOGBA, Y. (2000), *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société*, Collection Pratiques et politiques sociales, PUQ, Sillery.
- AUBRY, François et Jean CHAREST (1995), *Développer l'économie solidaire. Éléments d'orientation*, Montréal, Confédération des syndicats nationaux, 50 pages.
- AUTÈS, Michel (1992). *Travail social et pauvreté*. Paris : Syros/Alternatives.
- AZNAR, G. et alii (1997), *Vers une économie plurielle*, Syros, Paris.
- BEAUDOIN, L. (1999), *Les pratiques d'insertion au Québec. Le processus d'institutionnalisation vu à partir d'une monographie du Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais*. Collection mémoires de maîtrise, Chaire de recherche en développement communautaire, UQAH, Hull.
- BÉLANGER, Paul R. et Benoît LÉVESQUE (1988). « Une forme mouvementée de gestion du social : les CLSC », *Revue internationale d'action communautaire*, no 19/59, pp. 49-64.
- BÉLANGER, Paul R. et Benoît LÉVESQUE (1990). « Le système de santé et de services sociaux au Québec : Crise des relations de travail et du mode de consommation », *Sociologie du travail*, no 2/90, pp. 231-244.
- BÉLANGER, Paul R. et LÉVESQUE Benoît (1991). « La " théorie " de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique », *Cahiers de recherche sociologique*, no 19, pp. 17-51.
- BÉLANGER P.-R., J. BOUCHER et B. LÉVESQUE (1994), « L'économie solidaire au Québec, le modèle de développement » dans Laville, J.-L. (sous la dir.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris : Desclée de Brouwer, pp. 140-180.
- BÉLANGER, Paul R., Benoît LÉVESQUE, Réjean MATHIEU et Franklin MIDY (dir.) (1987). *Animation et Culture en Mouvement. Fin ou début d'une époque ?*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 316 pages.
- BÉLANGER, J.-P. (1999), « Les organismes communautaires, une composante essentielle de ce tiers secteur », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 12, numéro 2, pp.89 à 102.
- BENKO, G. et A. LIPIETZ (2000), *La richesse des régions*, PUF, Paris.

- BENKO, G. et A. LIPIETZ (1992), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, Paris.
- BIDET, E. (1997), *L'économie sociale*, Éd. Le Monde, Paris.
- BIRKÖLZER, Karl (1996). « Promoting Community Self-Reliance in Europe ». *Development*, No. 3, septembre, pp. 60-63.
- BOISMENU, Gérard et Daniel DRACHE (dir.) (1990). *Politique et régulation. Modèle de développement et trajectoire canadienne*, Montréal, Méridien/L'Harmattan, 360 pages.
- BORZAGA, C. (1998). « Italie. L'impressionnant développement des coopératives sociales italiennes » dans Defourny, J., Favreau, L. et J.-L. Laville, *Insertion et nouvelle économie sociale, un bilan international*, Desclée de Brouwer, Paris, pp. 99 à 126.
- BOUCHER, J. et D. TREMBLAY (1999), *La gouvernance locale*. Dossier thématique de la revue *Économie et Solidarités*, vol. 30, numéro 2, PUQ, Québec, pp. 1 à 110.
- BOUCHER, Jacques (1992). « Les syndicats : de la lutte pour la reconnaissance à la concertation conflictuelle », dans Gérard Daigle et Guy Rocher (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 107-136.
- BOUCHER, Jacques (1993). « Une nouvelle " gauche " syndicale ? », *Relations*, no 594, pp. 237-240.
- BOUCHER, Jacques (1994). *Transformation du discours de la Confédération des Syndicats Nationaux sur la modernisation sociale des entreprises*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Thèse de doctorat, cahiers du CRISES, vol. 1994, no 1, 283 pages.
- BOUCHER, Jacques L. (1998a). « Développement intégré : conjuguer l'activité économique et la mobilisation sociale », *Économie et Solidarités*, vol. 29, no 2, p. 76-86 ; *Économie et humanisme*, no 346, pp. 68-73.
- BOUCHER, Jacques L. (1998b). *La participation de la Confédération des syndicats nationaux à la Commission de la santé et de la sécurité au travail. Vers une action syndicale mieux intégrée*, Montréal, Université du Québec à Montréal, cahier du LAREPPS no 98-01.
- BOUCHER J. L. et L. FAVREAU (1997), « L'action communautaire à l'épreuve du développement local et de l'économie sociale », *Intervention*, Montréal, no 104, mars, pp. 40-51.
- BOUCHER J. L. et L. FAVREAU (1994), « Les identités à la CSN: d'une vision d'avant-garde à une position de solidarités plurielles » dans Hamel, J. et J.Y. Thériault (sous la dir.), *Les identités*, Editions du Méridien, pp. 357 à 378.
- BOUCHER, Jacques L. et Louis FAVREAU (1997a). « Néolibéralisme et redéfinition des mouvements sociaux: quelques paramètres », dans Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne (dir.), *Au-delà du néolibéralisme: quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 125-134.
- BOUCHER, Jacques L. et Louis FAVREAU (1997b), « Les misères de la pauvreté », *Relations*, no 634, pp. 244-248.

- BOUCHER, Jacques L. et Christian JETTÉ (1995). « Développement du syndicalisme en travail social au Québec au cours des années 60 et 70 », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, no 2, pp. 105-121.
- BOUCHER, Jacques L. et Christian JETTÉ (1997). *Le syndicalisme dans le secteur de la santé et des services sociaux du Québec*, Hull, Université du Québec à Hull, Cahiers du GÉRIS, Pratiques sociales no 7, 21 pages.
- BOUCHER, Jacques L. et Christian JETTÉ (1998). « Le syndicalisme dans le secteur de la santé et des services sociaux du Québec », dans Reynald Bourque et Colette Bernier (dir.), *Regards croisés sur la formation professionnelle et les relations professionnelles en Europe et au Québec*, Sainte-Foy, Université Laval, Département des relations industrielles, pp. 175-190.
- BOURDIEU, Pierre (dir.) (1993). *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, 1467 pages.
- BOURQUE, G.-L. (2000), *Le modèle québécois de développement : de l'émergence au renouvellement*, Collection Pratiques et politiques sociales, PUQ, Sillery.
- BOUZOLS, Charles (1996). « L'économie plurielle des régies de quartier ». *Territoires : la revue des acteurs locaux*, vol. 368, no 3, pp. 42-46.
- BOYER, Robert (1979). « La crise actuelle: une mise en perspective historique », *Critique de l'économie politique*, no 7-8, pp. 5-113.
- BOYER, Robert (dir.) (1986). *La flexibilité du travail en Europe*, Paris, La Découverte, 331 pages.
- BOYTE, H. (1992), « Organisation communautaire et démocratie politique aux États-Unis: l'enjeu de la citoyenneté », revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol.5, numéro 2, automne 92, pp. 9-18.
- BRODHEAD, Dal, François LAMONTAGNE et Jon PEIRCE (1990). « L'organisme de développement local : une perspective canadienne ». *Document sur le développement local*, no 20, Ottawa : Conseil économique du Canada.
- CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE (1994). « Marginalité et exclusion sociales », *Cahiers de recherche sociologique*, no 22.
- CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE (1996). « Jeunes en difficulté : de l'exclusion vers l'itinérance », *Cahiers de recherche sociologique*, no 27.
- CAHIERS DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE (1997). « La pauvreté en mutation », *Cahiers de recherche sociologique*, no 29.
- CASTEL, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Fayard.
- CASTELLS, Manuel (1989). *The Informational City. Information Technology, Economic Restructuring and the Urban-Regional Process*, Cambridge (Mass.), Blackwell, 402 pages.
- CASTELLS, Manuel (1998). *La société en réseaux. L'ère de l'information*, Paris, Fayard, T. I.
- CASTELLS, Manuel (1999a). *Le pouvoir de l'identité. L'ère de l'information*, Paris, Fayard, T. II, 538 pages. *The Power of Identity*, Oxford, Blackwell, 1997.

- CASTELLS, Manuel (1999b). *Fin de millénaire. L'ère de l'information*, Paris, Fayard, T. III, 492 pages. *End of Millenium*, Oxford, Blackwell, 1998.
- CÉRÉZUELLE, Daniel (1994). « Développement social local et économie informelle ». *Lien social et politiques - RIAC*, vol. 32, automne, pp. 27-36.
- CHAGNON, Lucie (1995). *Le développement local et les Corporations de développement communautaire : une étude de cas, la Corporation de développement communautaire Rond Point*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de travail social, Mémoire de maîtrise.
- CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (1996). *Osons la solidarité! Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale*, Sommet sur l'économie et l'emploi, Montréal, octobre 1996, 64 p.
- CHASKIN, Robert M., Mark L. JOSEPH et Selma CHIPENDA-DANSOKHO (1997). « Implementing Comprehensive Community Development : Possibilities and Limitations ». *Social Work*, vol. 42, septembre, pp. 435-444.
- CIRIEC, (1998), Appel pour une économie sociale et solidaire, CIRIEC, Montréal.
- COMEAU, Y. (dir.) (1997), *Insertion sociale par l'économie*, numéro thématique de la revue Économie et Solidarités, vol. 28, numéro 2, PUQ, Sillery.
- COMEAU, Y. (dir.) (2000), *Mondialisation et cohésion sociale*, numéro thématique de la revue Économie et Solidarités, vol. 31, numéro 1, PUQ, Sillery.
- COMEAU, Y., FAVREAU, L., LÉVESQUE, B. et M. MENDELL (2001), *Emploi, économie sociale et développement local : les nouvelles filières*, Collection Pratiques et politiques sociales, PUQ, Sillery.
- CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE (1996). *L'harmonisation des politiques de lutte contre l'exclusion*, Conseil de la Santé et du Bien-Être, Ed. Gouvernement du Québec, 79 pages.
- CORIAT, Benjamin (1979). *L'atelier et le chronomètre*, Paris, Christian Bourgois, 299 pages.
- CORRAGIO, J.L. (1999), *Politica social y economia del trabajo* (alternativas a la politica neoliberal para la ciudad), Mino y Davila editores, Buenos Aires, Argentina.
- COTÉ, S. (1999), « Délestage tapageur ou décentralisation tranquille », dans Québec 1999, Fides/Le Devoir, p.341 à 350.
- COTÉ, S. et alii (1995). Et les régions qui perdent... ?, GRIDEQ, UQAR, Rimouski.
- COTÉ, S. et M.-U. PROULX (1998). *Espaces en mutation*, GRIDEQ/GRIR, UQAR/UQAC, Rimouski/Chicoutimi.
- COTÉ, S., J.-L. KLEIN et M.-U. PROULX (1997). *Action collective et décentralisation*, GRIDEQ/GRIR, UQAR/UQAC, Rimouski/Chicoutimi.
- COULTON, Claudia J. (1997). « Poverty, Work and Community : A Research Agenda for an Era of Diminishing Federal Responsibility ». *Social Work*, vol. 41, no 5, septembre, p. 509-519.
- CSBE (1996), *L'harmonisation des politiques de lutte contre l'exclusion* (avis au MSSS), Conseil de santé et du bien-être, Gouvernement du Québec.

- CSN (1992). *Bâtir le Québec des régions*, Montréal, Confédération des syndicats nationaux.
- CSN et CEQ (1984). *Histoire du mouvement ouvrier au Québec. 150 ans de luttes*, Montréal, Confédération des Syndicats Nationaux/Centrale de l'Enseignement du Québec, 328 pages.
- DA SILVA, Samuel (1995). « Colloque économie sociale et innovation ». *Vie sociale*, no 3, pp. 51-54.
- DEBUYST, F. et I.YÉPEZ del CASTILLO (1999), *Amérique latine. Espoir de pouvoir et identités collectives*, L'Harmattan, Montréal/Paris.
- DEFOURNY J. et P. DEVELTERE et B. FONTENEAU (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, Bruxelles.
- DEFOURNY, J., L.FAVREAU et J.-L. LAVILLE (1998), *Insertion et nouvelle économie sociale, un bilan international*, Desclée de Brouwer, Paris.
- DEFOURNY, J. (1994), *Développer l'entreprise sociale*, Fondation Roi Baudoïn, Liège.
- DEFOURNY J. et L. MONZON CAMPOS (1992), *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique/The Third Sector, Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, CIRIEC, De Boeck Université, Bruxelles.
- DEMAZIÈRES, Christophe (dir.) (1996). *Du local au global. Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Montréal, L'Harmattan, 382 pages.
- DESCHÊNES, M.-A. et G. ROY (1994), *Le JAL, trajectoire d'une expérience de développement local*, GRIDEQ, UQAR, Rimouski.
- DESCENT D. et alii (1989). *Classes sociales et mouvements sociaux au Québec et au Canada : essai-synthèse et bibliographie*, Éd. Saint-Martin, Montréal.
- DESLAURIERS, J.-P. (1991). *Recherche qualitative*, Montréal/New York : McGraw-Hill, Éditeurs.
- DEMAZIÈRE, C. (1996), *Du local au global : les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique*, Éd. L'Harmattan, Paris/Montréal.
- De VARINE, Hugues (1996). « Économie solidaire et développement local ». *Territoires : la revue des acteurs locaux*, vol. 368, no 3, pp. 9-17.
- DIONNE, Hugues et Carol SAUCIER (1995). « Intervention sociale et développement local : la Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent » *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, no 1, printemps, pp. 45-61.
- DOLGON, Corey, Michael KLINE et Laura DRESSER (1995). « House People, Not Cars ! Economic Development, Political Struggle, and Common Sense in a City of Intellect ». *Marginal Spaces*, Michael Peter Smith (Éd.). New Brunswick, USA : Transaction Publishers, pp. 1-36.
- DOMMERGUES, P. (sous la dir.) (1988). *La société de partenariat (économie-territoire et revitalisation régionale aux États-Unis et en France)*, Paris : Afnor-Anthropos.
- DONNISON, David et alii. (1991). *Urban Poverty, the Economy and Public Policy*. Dublin : Combat Poverty Agency.

- DONZELOT, J, et J. ROMAN (1998), « À quoi sert le travail social ? », revue *Esprit*, mars-avril 1998. Dossier thématique, Paris, pp. 7 à 267.
- DOUCET, L. et L. FAVREAU (1991 et 1997), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Collection Pratiques et politiques sociales, PUQ, Sillery.
- ÉCONOMIE ET HUMANISME (1999). « Le développement local, une dynamique internationale », *Économie et humanisme*, no 350, octobre.
- ÉCONOMIE ET HUMANISME (1998). « Santiago, Lyon, Montréal. Partenaires pour le développement urbain », *Économie et humanisme*, no 346, novembre.
- ÉCONOMIE ET SOLIDARITÉS (1998). « Le développement social urbain. Revitalisation des quartiers au Nord et au Sud ». *Économie et Solidarités*, vol. 29, no 2.
- ELIASOPH, Nina (1996). « Making a Fragile Public : A Talk-Centered Study of Citizenship and Power » *Sociological Theory*, Vol. 14, No. 3, pp. 262-289.
- EME, Bernard et Jean-Louis LAVILLE (1994). *Cohésion sociale et emploi*. Paris : Desclée de Brouwer.
- EME, B. (1998), « Participation sociale et formes plurielles d'insertion » dans Defourny, J., L. Favreau et J.-L. Laville (dir.), *Insertion et nouvelle économie sociale, un bilan international*, Desclée de Brouwer, Paris, p. 293 à 320.
- FALL, A.S. (2000), « La société civile en Afrique d l'Ouest : configurations et défis, *Économie et Solidarités*, vol.31, numéro 2, PUQ, Sillery.
- FAVREAU, L. (2000),« Le travail social au Québec (1960-2000) : 40 ans de transformation d'une profession », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, numéro 1, juin 2000, p. 27 à 47.
- FAVREAU, L. (1998), « Québec :l'insertion conjugquée avec le développement économique communautaire » dans Defourny, J., L. Favreau et J.-L. Laville (dir.), *Insertion et nouvelle économie sociale, un bilan international*, Desclée de Brouwer, Paris, p.159 à 182.
- FAVREAU, Louis (1989). *Mouvement populaire et intervention communautaire*, Montréal, Édition du Fleuve/Centre de formation populaire.
- FAVREAU, Louis (1991) « Le développement local de type communautaire », dans Laval Doucet et Louis Favreau (1991), *Théorie et Pratiques en organisation communautaire*, Collection Pratiques et politiques sociales, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- FAVREAU, Louis (1993). « Organisations syndicales et populaires dans l'émergence d'une économie sociale au Québec : pistes d'interprétation », dans Mona-Josée Gagnon et Camil Legendre (dir.), *Transformation du travail et renouvellement de sa sociologie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal,
- FAVREAU, L. (1994), « L'économie solidaire à l'américaine : le développement économique communautaire » dans Laville, J.-L. (sous la dir.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris pp. 95 à 140.
- FAVREAU, L. (1999), « Économie sociale et mondialisation : une perspective globale » dans DEFURNY J. et P. DEVELTERE et B. FONTENEAU (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, Bruxelles, pp. 241 à 256.

- FAVREAU, Louis (1994). « Mouvement associatif et ONG à l'heure des partenariats », *Coopératives et développement*, vol. 25, no 2, p. 7-26.
- FAVREAU, Louis (1994c). « L'approche de développement économique communautaire au Québec et aux États-Unis », *Revue des Études Coopératives Mutualistes et Associatives (RECMA)*, no 253-254 (51-52), pp. 166-175.
- FAVREAU, L. (dir.), (1995), « Quartiers en crise : revitalisation et développement local en milieu urbain », *Coopératives et Développement*, vol.26, numéro 2, no thématique.
- FAVREAU, Louis (1995b). *Relancer l'économie et l'emploi des quartiers en difficulté par le développement économique communautaire*, Hull, Université du Québec à Hull, Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi (CRÉEOM).
- FAVREAU, Louis et Lucie CHAGNON (1995). « Organisation communautaire et économie-territoire : les Comités de relance de l'économie et de l'emploi et le développement économique communautaire (DEC) », dans Clément Mercier et alii (dir.), *Au cœur des changements sociaux : les communautés locales et leurs pouvoirs*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, pp. 99-112.
- FAVREAU, Louis et Lucie FRÉCHETTE (1995), « Pauvreté urbaine et exclusion sociale. Les nouvelles figures du travail social auprès des personnes et des communautés locales en difficulté », *Service social*, vol. 44, no 3, pp. 71-93.
- FAVREAU, L. et C. SAUCIER (1996), *Mobilisation sociale et développement local, économie sociale et emploi*, *Économie et Solidarités*, vol. 28, numéro 1, PUQ, Sillery.
- FAVREAU, L. et Y. HURTUBISE (1993). *CLSC et communautés locales : la contribution de l'organisation communautaire*, Collection Pratiques et politiques sociales, Presses de l'Université du Québec, Sillery.
- FAVREAU, L. et J.-L. KLEIN (1995), *Le travail social à l'épreuve du territoire et du développement local*, numéro thématique de *Nouvelles Pratiques sociales* (Direction du numéro).
- FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE (1995), *Repenser le développement communautaire et l'économie sociale à la faveur de la crise de l'emploi et de la crise de l'État-providence*, Cahier de CRISES (UQAM-UQAH, UQAR, U. Laval), Département de sociologie, UQAM, Montréal, 28 pages.
- FAVREAU, Louis et Benoît LÉVESQUE (1996 et 1999). *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*, Collection Pratiques et politiques sociales, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 230 pages.
- FAVREAU, Louis et William NINACS (1992). « Le développement économique local et communautaire au Québec », *Coopératives et Développement*, vol. 23, no 2
- FONTAN, Jean-Marc (1990). « Les corporations de développement économique communautaire : une des avenues du mouvement social dans l'économie », *Coopératives et Développement*, vol. 21, no 2.
- FONTAN, Jean-Marc (1994). « Le développement économique communautaire québécois : éléments de synthèse et point de vue critique ». *Lien social et politiques - RIAC*, vol. 32, automne, pp. 115-120.

- FONTAN, Jean-Marc et Eric SHRAGGE (1997). « CED in Montréal : Community versus State Control », dans Eric Shragge (dir.), *Community Economic Development. In Search of Empowerment*, Montréal, Black Rose Books, pp. 87-109.
- FONTAN, Jean-Marc, J.-M. GAREAU et Nancy NEAMTAN (1989). *Portrait des expériences de développement local pertinentes au sud-ouest*. Montréal : Institut de formation en développement économique communautaire.
- FORTIN, Andrée (1991). « La participation : des comités de citoyens au mouvement communautaire », dans Jacques T. Godbout (dir.), *La participation politique. Leçons des dernières décennies*, Québec, Institut québécois de recherche culturelle, pp. 219-250.
- FRÉCHETTE, L. (2000), *Entraide et services de proximité, l'expérience des cuisines collectives*, Collection Pratiques et politiques sociales, PUQ, Sillery.
- FREIRE, P. (1974), *Pédagogie des opprimés*, Maspéro, Paris.
- FREYNET, Marie-France, Maurice Blanc et Gaston Pineau (dir.) (1998). *Les transactions aux frontières du social. Formation, travail social, développement local*, Lyon, Chronique sociale, 252 pages.
- FTQ (1998). *Pour établir un rapport de force, les alliances locales*, Montréal, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, 12 pages.
- GAGNON, Christiane (1994). *La recomposition des territoires. Développement local viable : récits et pratiques d'acteurs sociaux dans une région québécoise*. Paris : L'Harmattan, 272 pages.
- GAGNON, Christiane et Juan-Luis KLEIN (sous la dir. de) (1992). *Les partenaires du développement face au défi du local*, Actes du colloque. Chicoutimi : Groupe de recherche et d'intervention régionale, Université du Québec à Chicoutimi.
- GAREAU, Jean-Marc (1990). *La percée du développement économique communautaire dans le Sud-Ouest de Montréal: le programme économique de Pointe-Saint-Charles (1983-1989)*, Montréal, Institut de formation en développement économique communautaire (IFDEC).
- GAUTHIER, Madeleine (1987). *Les nouveaux visages de la pauvreté*, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture (IQRC).
- GODBOUT, J.-T. (1987), *La démocratie des usagers*, Boréal, Montréal.
- GORZ, André (1988). *Métamorphoses du travail. Quête de sens. Critique de la raison économique*. Paris, Galilée, 303 pages.
- GORZ, André (1997). *Misères du présent. Richesse du possible*, Paris, Galilée, 229 pages.
- GROUPE DE RECHERCHE POUR L'ÉDUCATION ET LA PROSPECTIVE (1989). *Les régies de quartier*. Paris : L'Harmattan.
- GUTIERREZ, Lorraine, Ann ROSEGRANT ALVAREZ, Howard NEMON et Edith A. LEWIS (1997). « Multicultural Community Organizing : A Strategy for Change ». *Social Work*, Vol. 41, No. 5, septembre, pp. 501-508.
- HALPERN, Robert (1995). *Rebuilding the Inner City*. New York : Columbia University Press.

- HAMON H. et P. ROTHMAN (1987), *Génération: les années de rêve*, Seuil , Paris
- HAMON H. et P. ROTHMAN (1988), *Génération: les années de poudre*, Seuil , Paris.
- ION, J. (1990), *Le travail social à l'épreuve du territoire*, coll. Pratiques sociales, Ed. Privat, Toulouse.
- JACQUIER, C. (1991), *Voyage dans dix quartiers européens en crise*, L'Harmattan, Paris.
- JACQUIER, C. (1992), *Les quartiers américains (le développement communautaire et la revitalisation des quartiers aux États-Unis)*, L'Harmattan, Paris.
- JEFFRIES, Ann (1996). « Modelling Community Work : An Analytic Framework for Practice ». *Journal of Community Practice*, Vol. 3, Nos. 3-4, pp. 101-125.
- JENSON, Jane (1990a). « Different'but not 'exceptional': Canada's permeable fordism », *Canadian Review of Sociology and Anthropology/Revue Canadienne d'Anthropologie et de Sociologie*, vol. 26, no 1, pp. 69-94.
- JENSON, Jane (1990b). « Representation in Crisis. The Roots of Canada's Permeable Fordism », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. XXIII, no 4, pp. 653-683.
- JENSON, Jane (1991). « All the World's a Stage: Ideas, Spaces and Times in Canadian Political Economy ». *Studies in Political Economy*, no 36, p. 43-72.
- JETTÉ, Christian (1997), *L'évolution du discours de la Fédération des affaires sociales en rapport avec les nouvelles formes d'organisation du travail*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Mémoire de maîtrise.
- JETTÉ, Christian et Jacques Boucher (1997), « L'évolution des positions de la Fédération des affaires sociales par rapport aux nouvelles formes d'organisation du travail de 1970 à 1994 », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, no 2, pp. 69-81.
- JETTÉ, C., B. LÉVESQUE, L. MAGER et Y. VAILLANCOURT (2000), *Économie sociale et transformation de l'État-providence (dans le domaine de la santé et du bien-être), une recension des écrits (1990-2000)*, Collection Pratiques et politiques sociales, PUQ, Sillery.
- KLEIN, Juan-Luis et Benoît Lévesque (dir.) (1995). *Contre l'exclusion, repenser l'économie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 319 pages.
- LAAROUSSI VATZ, Michèle, Maria Elisa MONTEJO, Diane LESSARD et Monica VIANA (1995). « Femmes immigrantes en région : une force pour le développement local? ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, no 2, pp. 123-137.
- LABELLE, Sylvie, Jean-Pierre NEPVEU et Bertrand TURBIDE (1998), « Le développement économique communautaire à Montréal », *Économie et Solidarités*, vol. 29, no 2, p. 51-58 et *Économie et Humanisme*, no 346, pp. 34-40.
- LACHAPELLE, René (1990). *Le mouvement communautaire à Sorel-Tracy : éléments pour une stratégie de développement*, Éditions Communautés militantes.
- LACHAPELLE, René (1995), « Syndicats, organismes communautaires et développement économique: l'expérience soreloise », *Coopératives et Développement*, vol. 26, no 2 (1994-1995), pp. 41-60.

- LACHAPELLE, René (1996). « Approches syndicales de la crise de l'emploi: l'action des syndicats CSN de la région de Sorel », *Économie et Solidarités*, vol. 28, no 1, pp. 83-100.
- LALLEMENT, M. (1999), « Gouvernance locale, communautés d'action collective et emploi », *Économie et Solidarités*, vol.30, numéro 2, PUQ, Québec, pp. 41 à 59.
- LAFERRIÈRE, S. (1992). « La dynamique communautaire montréalaise », *Relations*, no 584, octobre, Montréal, pp. 239-245.
- LAFONTAINE, Danielle et Nicole THIVIERGE (1997). « Les femmes actrices de changement et le devenir des espaces urbains et ruraux au Québec », *Recherches féministes*, vol. 10, no 2, pp. 137-153.
- LAMOUREUX, Henri, Jocelyne LAVOIE, Robert MAYER et Jean PANET-RAYMOND (1996). *La pratique de l'action communautaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 436 pages.
- LAMOUREUX, H., R. MAYER et J. PANET-RAYMOND (1984), *L'intervention communautaire*, Éd. A. St-Martin, Montréal.
- LAVILLE, Jean-Louis (dir.) (1994 et 2000), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris.
- LAVILLE, Jean-Louis (1992). *Les services de proximité en Europe*. Paris : Syros/Alternatives.
- LAVILLE, Jean-Louis (1990). « Économie et solidarité. Pour une problématique de changement institutionnel ». *Cahiers internationaux de sociologie*, no 89, p. 289-312.
- LAVILLE, Jean-Louis et Renaud Sainsaulieu (dir.) (1997). *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, 403 pages.
- L'ÉCUYER, R. (1987), « L'analyse de contenu: notion et étapes », dans Deslauriers, J.-P. *Les méthodes de recherche qualitative*, Sillery, PUQ, pp.49-66.
- LEMELIN, A. et R. MORIN (1989). *Le développement économique local et communautaire: éléments d'analyse et pistes de réflexion pour une stratégie municipale*, Montréal, Institut de recherche scientifique et Ville de Montréal.
- LÉVESQUE, B. et M. MENDELL (1998), « Les fonds locaux et régionaux de développement au Québec : des institutions financières relevant principalement de l'économie sociale » dans M.-U. Proulx (dir.), *Territoire et développement économique*, Paris/Montréal, L'Harmattan, pp. 220-270.
- LÉVESQUE, B. (1997), « Démocratisation de l'économie et économie sociale » dans Laflamme, Lapointe et alii. (1997), *La crise de l'emploi*, PUL, Québec.
- LÉVESQUE, Benoît (dir.) (1979). *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*, Actes du colloque. Rimouski : Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- LÉVESQUE, Benoît (1995). « Repenser l'économie pour contrer l'exclusion sociale: de l'utopie à la nécessité », dans Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque (dir.), *Contre l'exclusion, repenser l'économie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 17-44.

- LÉVESQUE, Benoît (2000). *Originalité et impact de l'action des SOLIDE sur le développement local et sur l'emploi au Québec*, Montréal, Université du Québec à Montréal, cahier du CRISES no 0012, 19.
- LÉVESQUE B. et L. MAGER (1992), « Vers un nouveau contrat social? Eléments d'une problématique pour l'étude du régional et du local » dans Gagnon C. et J.-L. Klein (1992), *Les partenaires du développement face au défi du local*, GRIR, Chicoutimi, pp.19 à 68.
- LÉVESQUE B. et L. MAGER (1995), « L'institutionnalisation des nouvelles dynamiques de concertation locale et régionale au Québec: les acteurs sociaux à la recherche d'une stratégie gagnante » dans Gagnon, A. et A. Noël, *L'Espace québécois*, Ed. Québec/Amérique, Montréal, pp.135 à171.
- LÉVESQUE, B. et M.-C. MALO (1992), « L'économie sociale au Québec » dans Defourny J. et L. Monzon Campos (1992), *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique/ The Third Sector, Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, CIRIEC, De Boeck Université, Bruxelles, pp.385 à 446.
- LÉVESQUE, B. , O. CHOUINARD et A. JOYAL (1989), *L'autre économie, une économie alternative?*, PUQ, Sillery.
- LIEN SOCIAL ET POLITIQUES (1995). « Y a-t-il des exclus ? L'exclusion en débat », *Lien social et politiques (RIAC)*, no 34, automne.
- LIPIETZ, Alain (1989). *Choisir l'audace, Une alternative pour le XXIe siècle*, Paris, La Découverte, 156 pages.
- MATTHIEU, R., Bourque, R., Vaillancourt, Y. (1988), *Les entreprises communautaires dans les services sociaux au Québec*, Département de travail social, UQAM, Montréal.
- MAYNÉ, E. (1999), *Syndicalisme et économie sociale*, Éditions Luc Pire, Bruxelles.
- MÉDA, Dominique (1995). *Le travail. Une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier, 362 pages.
- MERCIER, C. et alii (1995), *Au coeur des changements sociaux, les communautés et leurs pouvoirs*, Université de Sherbrooke, Sherbrooke.
- MORIN, R. et alii (1994). *Les corporations de développement économique communautaire en milieu urbain: l'expérience montréalaise*, Département d'études urbaines, UQAM, Montréal. Voir aussi son article dans *Coopératives et Développement*, vol. 26, no 2, pp. 13-39.
- MUCHIELLI, R. (1979). *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Paris: Éditions ESF
- NAPARSTEK, Arthur J. et Dennis DOOLEY (1997). « Countering Urban Disinvestment through Community-Building Initiatives ». *Social Work*, vol. 42, septembre, pp. 506-514.
- NINACS, William A. (1997). « The Bois-Francs Experience : Reflections on Two Decades of Community Development and Empowerment », dans Eric Shragge (dir.), *Community Economic Development. In Search of Empowerment*, Montréal, Black Rose Books, pp. 147-181.

- OCDE (1999), *L'entreprise sociale*, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- OCDE (1999), *Intégrer les quartiers en difficulté*, Organisation de coopération et de développement économiques, Paris.
- O'CONNOR, Alice (1996). « Community Action, Urban Reform, and the Fight Against Poverty : The Ford Foundation's Gray Areas Program ». *Journal of Urban History*, Vol. 22, No. 5, juillet, pp. 586-625.
- O'NEILL, Gerard (1995). « The Social Construction of Economic Regeneration : An Examination of the Case of Derry ». *Community Development Journal*, Vol. 30, No. 2, avril, pp. 182-188.
- PAUGAM, Serge (2000). *Le salarié de la précarité*, Presses universitaires de France, Paris
- PAUGAM, Serge (1994). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, 255 pages.
- PAUGAM, Serge (dir.) (1996). *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 583 pages.
- PACIONE, Michael (1992). « Citizenship, Partnership and the Popular Restructuring of U.K. Urban Space ». *Urban Geography*, Vol. 13, No. 5, pp. 405-421.
- PAQUET (1999), *Oublier la Révolution tranquille. Pour une nouvelle socialité*, Montréal, Liber.
- PECQUEUR, B. (1989), *Le développement local, mode ou modèle?*, Paris/Syros alternatives.
- PEEMANS, J.P. (1999), « L'importance de la dimension conflictuelle dans l'institutionnalisation du développement local » dans DEBUYST, F. et I.YÉPEZ del CASTILLO, *Amérique latine. Espoir de pouvoir et identités collectives*, L'harmattan, Montréal/Paris, pp. 65 à 89.
- PEIRCE, Neal R. et Carol F. STEINBACH (1987). *Corrective Capitalism : The Rise of America's Community Development Corporations*. New York : Ford Foundation.
- PERRET, B. (1994), « Politiques publiques et mobilisation collective » dans Eme, B. et J-L. Laville *Cohésion sociale et emploi*, Sociologie économique/Desclée de Brouwer, Paris, pp. 257 à 283.
- PERRY S. et M. LEWIS (1994), *Reinventing the local economy*, Center for Community Entreprise, Vernon, B.C.
- PIOTTE, Jean-Marc (1998). *Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois*, Montréal, Éditions Nota bene, 273 pages.
- PIVEN, Frances Fox et Richard A. CLOWARD (1993). *Regulating the Poor. The Functions of Public Welfare*, New York, Random House, 524 pages (1971).
- PROFONDS (1997). *Répertoire des fonds de développement local, régional et communautaire du Québec*, Montréal, Université du Québec à Montréal, CRISES, Groupe interuniversitaire de recherche sur les fonds de développement.
- POPPLER, Keith (1996). « Community Work : British Models ».

- PROULX, M.-U. (1999), « Volontariat institutionnel et gouvernance du Québec à l'échelle supralocale », *Économie et Solidarités*, vol.30, numéro, 2, PUQ, Québec, pp.60 à 74.
- PROULX, M.-U. (1998), *Territoires et développement économique*, L'Harmattan, Paris/Montréal.
- RAZETO, L. et alii. (1990), *Las organizaciones economicas populares (1973-1990)*, PET, Santiago.
- RIFKIN, Jeremy (1996). *La fin du travail*, Montréal/Paris, Boréal/La Découverte, 436 pages.
- ROBINSON, Tony (1996). « Inner-City Innovator : the Non-Profit Community Development Corporation ». *Urban Studies*, vol. 33, no 9, pp. 1647-1670.
- ROCK C. (1995), « Le financement du développement communautaire aux Etats-Unis » dans Vidal, I. (sous la dir.) (1995), *Insercion social por el trabajo: una vision internacional*, CIES, Barcelona, pp. 197-216.
- ROSANVALLON, Pierre (1984). *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1984 (1981), 192 pages.
- ROSANVALLON, Pierre (1995). *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Seuil, 1995, 227 pages.
- ROTHMAN, Jack (1996). « The Interweaving of Community Intervention Approaches ». *Journal of Community Practice*, Vol. 3, Nos. 3-4, pp. 101-125.
- SACHS-JEANTET, Céline (1996). « Humaniser la ville ». *Revue internationale des sciences sociales*, no 147, 9-10, pp. 144-149.
- SIMARD, Hélène (1995). « Relance économique et sociale des communautés locales en milieu rural à travers l'expérience des SADC ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, no 2, automne, pp. 175-180.
- SPEAR, R. (1998), « Royaume-Uni. L'insertion au pays de la flexibilité », dans Defourny, J., Favreau, L. et J.-L. Laville, *Insertion et nouvelle économie sociale, un bilan international*, Desclée de Brouwer, Paris, pp. 207 à 228.
- STOCKER, G. (1998), « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », *Revue internationale des sciences sociales*, Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, mars 1998, numéro 155, pp. 19 à 30.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle (1995). « Le développement économique local : de nouveaux partenariats entre les collectivités locales, l'État et le secteur communautaire ». *Politiques et Management public*, vol. 13, no 4, pp. 1-35.
- TREMBLAY, D.-G. et J.-M. FONTAN (1994), *Le développement économique local*, Presses de l'Université du Québec/Télé-Université, Sillery.
- VACHON, B. (1993) *Le développement local. Théorie et pratique*. Montréal : Gaëtan Morin.
- VAILLANCOURT, Y. (dir.) (1999), *Le tiers secteur, Nouvelles pratiques sociales*, vol.11, #2 et 12, #2, PUQ, Québec, pp. 21 à 176.
- VAILLANCOURT Y. et J.-L. LAVILLE (1998), « Les rapports entre associations et État: un enjeu politique », revue du MAUSS, La découverte/MAUSS, Paris, pp. 119 à 135.

- VAILLANCOURT Y. (1994), « Éléments de problématique concernant l'arrimage entre le communautaire et le public dans le domaine de la santé et des services sociaux », revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol.7, #2, pp.227 à 248.
- VAILLANCOURT, Y. (1993), « Trois thèses concernant le renouvellement des pratiques sociales dans le secteur public », revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol.6, no 1, printemps 1993, pp.1-14.
- VAN REES, Wim (1991). « Neighbourhoods, the State, and Collective Action ». *Community Development Journal*, vol. 26, no 2, avril, pp. 96-102.
- VELTZ, Pierre (1996). *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, Presses Universitaires de France, 262 pages.
- VIDAL A.C. (1992), *Rebuilding communities*, Community Development Research Center, New York.
- VIDAL, I (sous la dir.) (1995), *Insercion social por el trabajo: una vision internacional*, CIES, Barcelona.
- VIENNEY, C.(1994), *L'économie sociale*, Ed. La Découverte, Paris.
- WEIL, Marie O. (1997). « Community Building : Building Community Practice ». *Social Work*, vol. 41, no 5, septembre, pp. 481-499.
- WILLIAMS, Colin C. (1996). « The New Barter Economy : An Appraisal of Local Exchange and Trading Systems (LETS) ». *Journal of Public Policy*, vol. 16, no 1, janvier-avril, pp. 85-101.
- WILSON, David (1996). « Metaphors, Growth Coalition Discourses and Black Poverty Neighborhoods in a U.S. City ». *Antipode*, vol. 28, no 1, janvier, pp. 72-96.
- WILSON, Patricia (1996). « Empowerment : Community Economic Development from the Inside Out ». *Urban Studies*, vol. 33, no 4-5, mai, pp. 617-630.
- WRIGHT, Talmadge (1995). « Tranquility City : Self-Organization, Protest, and Collective Gains within a Chicago Homeless Encampment ». in *Marginal Spaces*, Michael Peter Smith (ed.). New Brunswick, USA : Transaction Publishers, pp. 37-69.
- WILSON, William J. (1994). *Les oubliés de l'Amérique*, Paris, Desclée de Brouwer, 327 pages, *The Truly Disadvantaged*, Chicago, University of Chicago Press, 1987.
- XIBERRAS, Martine (1994). *Les théories de l'exclusion*, Paris, Méridiens Klincksiek, 204 pages.

Quelques sites internet en économie sociale et en développement local

<http://www.unites.uqam.ca/crises>

Site du Centre interuniversitaire de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES), foyer de recherche et d'analyse en économie sociale depuis près de 10 ans. Regroupe une vingtaine de chercheurs et une centaine d'étudiants de 2e et 3e cycle de sept universités du Québec. Deux grands volets : 1) innovations dans le domaine du travail ; 2) économie sociale.

[http:// www.uqah.quebec.ca/crdc-geris/](http://www.uqah.quebec.ca/crdc-geris/)

Site de la Chaire de recherche en développement communautaire et du Groupe d'études et de recherche en intervention sociale (GÉRIS) de l'Université du Québec à Hull. Regroupement d'une dizaine de chercheurs de l'UQAH dans différentes disciplines, notamment le travail social, les relations industrielles et les sciences sociales. Des professeurs d'autres universités (au Québec et en Europe) y sont associés.

<http://www.econsoc.org>

Site du Centre d'économie sociale de l'Université de Liège, foyer animateur de recherche sur l'économie sociale en Europe.

ANNEXE I

Grille de classification et d'analyse des documents

Bloc I : Société, changements sociaux et développement local

- 1.1 Société, exclusion sociale et développement local
- 1.2 Société, politiques publiques et développement local
- 1.3 Société, économie et développement local
- 1.4 Société, services sociaux et développement local
- 1.5 Société, économie et développement local au Québec
- 1.6 Société, économie et développement local aux États-Unis
- 1.7 Société, économie et développement local en Europe

Bloc II : Acteurs sociaux et développement local

- 2.1 État, politiques publiques et développement local
- 2.2 Gouvernements locaux et régionaux et développement local
- 2.3 Organisations communautaires et développement local
- 2.4 Syndicats et développement local
- 2.5 Mouvement des femmes et développement local
- 2.6 Mouvements sociaux locaux et développement local
- 2.7 Partenariats (CLSC, caisses d'épargne et de crédit, etc.) et développement local

Bloc III : Nouvelles pratiques sociales et développement local

- 3.1 Développement local, insertion professionnelle et insertion sociale
- 3.2 Développement local, démocratie et citoyenneté
- 3.3 Développement local et développement économique communautaire
- 3.4 Développement local et fonds régionaux de développement
- 3.5 Développement local et économie sociale
- 3.6 Développement local et territoire
- 3.7 Expérimentations de développement local aux États-Unis
- 3.8 Expérimentations de développement local en Europe

ANNEXE II

Fiche d'identification et de résumé de documents

1. Fiche signalétique	
1.1 Auteur	
1.2 Année	
1.3 Titre	
1.4 Lieu d'édition	
1.5 Édition	

2. Type de document	

3. Objet et question(s)

4. Hypothèse(s) centrale(s)

5. Méthodologie	
-----------------	--

6. Principales conclusions

7. Commentaires critiques	
7.1 Pertinence du document	
7.2 Contribution spécifique	
7.2.1 À la connaissance théorique	
7.2.2 À la connaissance empirique	
7.2.3 À la connaissance pratique	